



Université
de Lomé

CENTRE D'EXCELLENCE
REGIONAL POUR LA MAITRISE
DE L'ELECTRICITE (CERME)



Sélection d'un consultant individuel en environnement pour les études d'impacts environnementales et sociales (EIES) et l'élaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) relatives aux travaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques du CERME

MARCHE N° 01361 /2022/AMI/UL-CERME/PI/IDA
(AMI N°02C/2021/UL-CERME du 11 novembre 2021)

CONSULTANT INDIVIDUEL : M. LAWSON Têvi Atator, Expert
Environnementaliste, Consultant en
Sauvegarde Environnementale et Sociale

NIF : 1001704019

MONTANT GLOBAL : 18 997 500 Francs CFA HT
19 525 000 Francs CFA TTC

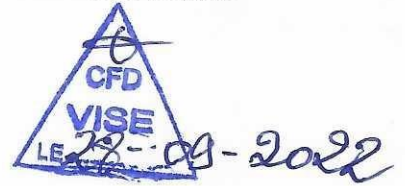
DELAI D'EXECUTION : 45 jours, soit 1,5 mois

PAIEMENT AU COMPTE : 000234760296-32 BIA Togo

FINANCEMENT : Don IDA 6512-TG (Banque Mondiale)

IMPUTATION BUDGETAIRE : Budget de l'Etat, Exercice 2022

Imputation N°5 530 0412 117101063500009803160211112
« Recherches en vue de la valorisation des ressources humaines »



Vao Dodji AZEVI



ENTRE

D'UNE PART

L'Université de Lomé (UL), à travers le Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME), ayant son siège dans l'enceinte de ladite université, Boulevard GNASSINGBE EYADEMA, BP : 15 15, Tél : (+228) 22 51 35 00, fax : (+228) 22 51 85 95, Email : cerme_ul@univ-lome.tg/www.cerm, représentée par la Personne Responsable des Marchés Publics, Madame Cicavi Akuavi SOSSOU, ci-après appelée l'"Autorité Contractante" ou (le " Client ") ET,

D'AUTRE PART,

Monsieur LAWSON Têvi Atator, Expert Environnementaliste, Consultant Individuel en Sauvegarde Environnementaliste et Sociale, Téléphone : (228) 91 62 57 70, email : teviator@gmail.com, Numéro d'identification fiscal : 1001704019, Lomé-Togo, ci-après dénommé « Le Prestataire ou Consultant » d'autre part.

ATTENDU QUE

- 1) L'Autorité Contractante a demandé au Consultant de fournir certaines prestations de services définies dans le présent Contrat (ci-après intitulées « la mission » ou « les Prestations »),
- 2) le Consultant affirme posséder l'expérience, les qualifications et les compétences requises pour l'exécution desdites prestations.

Les deux parties au présent contrat ont convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : Objet et étendue de la mission

La présente mission a pour objectif général d'une part d'identifier, de caractériser et d'évaluer, les impacts environnementaux et sociaux potentiels ainsi que les risques associés aux travaux de construction et de mise en service des infrastructures du CERME et d'autre part de développer des mesures de mitigation, un programme de suivi et de surveillance environnementale et sociale afin de conformer lesdits travaux et activités aux principes directeurs de préservation de l'environnement et de développement durable. De façon spécifique, il s'agira pour le Consultant Individuel de :

- mettre les travaux de construction des blocs administratifs, pédagogiques et techniques du CERME en conformité avec les exigences légales nationales et internationales applicables en matière environnementale et sociale, d'hygiène, de santé et de sécurité ;



- proposer les mesures d'atténuation, de bonification, de suivi, et les mesures institutionnelles requises pour prévenir, minimiser, atténuer ou compenser les impacts environnementaux et sociaux négatifs ou pour accroître les impacts positifs ;
- formuler un programme de surveillance de l'application des mesures d'atténuation et de suivi environnemental et social des impacts négatifs des travaux et ;
- définir des indicateurs environnementaux et sociaux de suivi des impacts des travaux de construction des blocs administratifs, pédagogiques et techniques du CERME.

Article 2 : Durée du présent contrat

Sous réserve des dispositions prévues à l'article 9, le présent contrat est conclu pour une durée totale fixée à quarante-cinq (45) jours.

En cas d'arrêt de la mission et de dépassement de la durée prévisionnelle pour des motifs non imputables au consultant, celui-ci pourra exiger des indemnités complémentaires dont le montant journalier sera calculé au prorata de la durée prévisionnelle.

En cas de retard et/ou de dépassement par le consultant du calendrier prévu et non imputable au CERME, celui-ci ne pourra exiger une quelconque indemnisation du CERME. Le Projet apportera des amendements écrits aux produits fournis et cités à l'article 4 dans les cinq (05) jours ouvrables suivant leur réception. Sans réponse du Projet à cette échéance, les documents produits seront considérés comme validés.

Article 3 : Pièces contractuelles

Les pièces contractuelles sont :

- le présent contrat validé ;
- les TDR validés et joints en annexe ;
- le détail du coût lié aux prestations du Consultant ;
- la proposition technique du Consultant et ;
- le CV du Consultant ;
- le procès-verbal N°069/CCMP/09-2022 du 21 septembre 2022 validant le montant du marché négocié ainsi que le projet du contrat.



Article 4 : Obligations du Prestataire

Le Prestataire exécute les services avec toute la diligence et l'efficacité requises, en se conformant aux normes les plus élevées de compétence, d'organisation et de responsabilités professionnelles et d'une manière acceptable par le Programme.

Le Prestataire doit à cet effet :

- rendre régulièrement compte au CERME et solliciter ses avis et orientations sur toutes les questions liées à l'exécution du présent contrat ;



- se conformer promptement aux instructions données. Le cas échéant, pour l'accomplissement des services ;
- produire l'ensemble des documents attendus et réaliser toutes les activités indiquées dans les TDR ;
- fournir des services à la satisfaction de l'AC et du CERME et en conformité avec les Termes de référence.

Article 5 : Obligation du CERME/UL

Le CERME/UL fournit au Prestataire les moyens nécessaires à l'exécution correcte de sa mission notamment :

- les documents, données et informations disponibles ;
- les moyens Financiers (honoraires) ;
- donner ses avis au fur et à mesure qu'il est sollicité par le consultant.

Article 6 : Montant du contrat et modalités de paiement

Le montant du présent contrat est de *dix-huit millions neuf cent quatre vingt dix-sept mille cinq cents (18 997 500) francs CFA HT, soit dix-neuf millions cinq cent vingt-cinq mille (19 525 000) francs TTC* pour une durée totale de quarante-cinq (45) jours. Le montant estimé des impôts indirects (taxe sur honoraire 5%) dans le pays du Client est de cinq cent vingt-sept mille cinq cents (527 500) Francs CFA. Les paiements, à la charge directe du CERME, s'effectueront en tranches comme suit :

- une avance équivalant à **20%** du montant total **des honoraires** (100% cautionnée du même montant) plus **30% du total des perdiems** ;
- **70%** du montant total des **honoraires** et plus **60%** *consultant et après le dépôt du rapport provisoire et ;*
- *le reste* (10% du montant total des honoraires e *demande du consultant après le dépôt du rapport défini:*



Les paiements se feront en francs CFA par virement au compte n° **000234760296-32**, ouvert dans les livres de la **BIA Togo** au profit de **LAWSON Tèvi Atator** conformément aux modalités ci-dessus définies, sur la base de factures préalablement établies par le Prestataire et soumises à la Coordination du CERME.

Article 7 : Responsabilités du Prestataire

Le Prestataire prend toutes les dispositions nécessaires pour se conformer à l'ensemble des lois et règlements en vigueur dans tout lieu où doit être fournie l'intégralité ou partie des prestations. Il assure le paiement de ses impôts, taxes et assurance maladie.

Article 8 : Résiliation du contrat

Le présent contrat peut être résilié d'accord partie. L'UL/CERME a la faculté de résilier le contrat après évaluation des raisons liées à une mise en œuvre incorrecte



du contrat. Dans un tel cas, l'UL/CERME donne au prestataire un préavis de résiliation dans un délai d'au moins quinze (15) jours.

Article 9 : Règlement des litiges

Tout litige ou différend pouvant survenir en raison ou en liaison avec le présent contrat, fait l'objet d'une notification du litige ou différend accompagnée d'une demande de règlement à l'amiable par la partie qui s'estime lésée à l'autre partie.

Faute de réponse de cette dernière dans les sept (7) jours ou d'un règlement à l'amiable dans les quinze (15) jours, le litige est réglé par arbitrage de la Cour d'Arbitrage du Togo (CATO).

Si les deux parties ne parviennent pas à un accord pour pallier au manquement du contrat par l'une ou l'autre partie, le présent contrat pourra, après épuisement de tous les recours, être dénoncé avec préavis de quinze (15) jours.

Article 10 : Modification ou amendements

À moins d'un accord écrit entre les parties (cas d'amendements), aucun changement ou modification ne peut être apporté au présent contrat.

Article 11 : Régime fiscal

Le présent contrat est soumis au régime fiscal en vigueur au Togo.

Article 12 : Droit et langue applicable

Le droit applicable dans le cadre du présent contrat est le droit togolais et la langue est le français.

Article 13 : Cas de force majeure

Aucune des parties aux présentes n'est tenue responsable d'un retard ou de l'inexécution de ses obligations aux termes du contrat, si le retard ou si l'inexécution est dû à un cas de force majeure.

Aux fins du présent contrat, on entend par « cas de force majeure », un évènement imprévisible et inévitable pour la partie qui l'invoque, et que celle-ci ne pouvait raisonnablement prévoir ou Maitriser ; tels seraient les cas des émeutes populaires, grèves, calamités naturelles, et/ou tout autre fait pouvant perturber le cours normal de l'exécution du contrat.

Cependant, en cas de force majeure retardant de plus de vingt et un (21) jours l'exécution de tout ou partie du présent contrat, l'une des parties peut résilier ledit contrat moyennant une notification écrite à l'autre partie.



[Handwritten signature]

5 *[Handwritten signature]*

Article 14 : Entrée en vigueur

Le présent contrat entre en vigueur à la date de notification du contrat approuvé par l'autorité compétente.

Article 15 : Approbation

Le présent contrat ne sera définitif qu'après son approbation par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR).


Article 16 : Référence aux textes généraux

Pour tout ce qui n'est pas précisé dans les clauses du présent contrat, il sera fait référence aux règles et procédures définies par les textes en vigueur en République Togolaise.

EN FOI DE QUOI, les Parties ont signé le présent contrat en leurs titres et noms respectifs les jours, mois et an ci-dessous.





Sélection d'un consultant individuel en environnement pour les études d'impacts environnementales et sociales (EIES) et l'élaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) relatives aux travaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques du CERME

<p>Lu et accepté Pour le Consultant Individuel, L'Expert Environnementaliste</p> <p>Lomé, le 12.7 SEPT 2022</p> <div data-bbox="351 672 718 840"><p>LAWSON Têvi Atator CONSULTANT Tel: +228 02 98 05 99 77 35 10 teviaatator@gmail.com</p></div> <p><i>[Signature]</i></p> <p>LAWSON Têvi Atator</p>	<p>Dressé et présente par La Personne Responsable des Marchés de l'Université de Lomé</p> <p>Lomé, le 12.7 SEPT 2022</p> <div data-bbox="917 694 1452 940"><p><i>[Signature]</i></p></div> <p>Mme Cicavi Akuavi SOSSOU</p>
--	---


Approuvé par
Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Lomé, le **14 OCT 2022**





[Signature]



Prof. Majesté N. Ihou WATEBA

ENREGISTRÉ A LOME (TOGO)
COMMISSARIAT DES IMPOTS

Fo.....N° **288878** le **2.8 OCT 2022**
Recu : Cinquante Mille (50.000) Francs

[Signature]



Magnimnani TCHEDRE
Chef Section Enregistrement

**Ter et
Dernier
Rôle**

ANNEXE 2 : TDR DE LA MISSION

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans l'enseignement supérieur au Togo, on note une faiblesse des capacités d'accueil eu égard à la forte demande. Le secteur est confronté à plusieurs difficultés liées à la massification des effectifs, à la vétusté et l'insuffisance des infrastructures d'accueil, à l'insuffisance des équipements pédagogiques, au manque d'enseignants, aux programmes de formations non compatibles avec le marché de l'emploi, à la faiblesse des ressources financières, etc. Ces difficultés affectent la qualité des enseignements et l'efficacité interne et externe des formations.

Conscient de ce défi, le Gouvernement togolais à travers le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) a soumis et obtenu l'appui financier de l'Association internationale de Développement (AID/IDA) pour financer trois (03) Centres d'Excellences dont le Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) qui retient notre attention dans ces TdR.

Ces centres d'Excellence en Afrique pour l'Impact du Développement (CEA Impact) ont pour objectifs d'améliorer la qualité, la quantité et de renforcer l'impact sur le développement de l'Enseignement supérieur (y compris les diplômes de Master et de Doctorat et des formations qualifiantes). A travers ces Centres, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) compte élaborer des programmes de Master et de Doctorat ; à des formations qualifiantes et à la diversification de l'offre de formation mieux adaptée aux réalités du marché du travail.

Les centres d'Excellence en Afrique pour l'Impact du Togo sont classés dans la **catégorie B**.

Le MESR envisage construire les locaux qui devront alimenter le Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) à l'indicateur lié au décaissement N°4 (ILD 4 : Qualité des infrastructures) en son Résultat Lié au décaissement N°4.3 (RLD 4.3 : Coût des infrastructures) d'Enseignement et de Recherche.

Les travaux de construction, les activités de recherche et d'enseignement dans ce Centre peuvent engendrer des impacts et des risques environnementaux et sociaux :

- Les travaux de construction du Centre peuvent produire des pollutions atmosphériques (rejets de particules fines), des nuisances sonores et des déchets solides et liquides qui doivent faire l'objet d'évaluation ;
- La superposition des champs à hautes fréquences sur des champs électriques 50 Hz peut engendrer la lipoatrophie semi-circulaire, c'est-à-dire une destruction de certaines cellules sous-cutanées (adipocytes) ;
- Manipulation de batteries d'accumulateur (risque de pollution chimique) infiltration acide dans les nappes phréatiques du site ;
- Risque d'électrocution avec la présence des appareils de haute tension dans certains laboratoires ;



- Nuisance sonore avec la présence de mats avec des pâles de production d'énergie éolienne (pour les essais et la production de l'énergie électrique pour l'UL), etc.

Afin de minimiser ces impacts négatifs et risques potentiels et optimiser les impacts positifs d'une part et d'autre part conformément à la législation togolaise et aux normes environnementales et sociales et les directives environnementales, sanitaires et sécuritaires générales de la Banque mondiale, il est prévu l'élaboration d'un rapport d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) simplifiée pour le sous-projet de construction des blocs administratifs, pédagogiques et techniques du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) au sein de l'Université de Lomé (UL).

II. PRESENTATION DES OBJECTIFS SPECIFIQUES DU CERME

L'objectif du Centre est de produire des diplômés qualifiés et des innovations permettant de répondre à des défis de développement régional spécifiques dans le secteur de l'électricité.

Les objectifs essentiels du CERME sont d'assurer la formation des techniciens de haut niveau (master professionnel, formation de courte durée et formation à la carte) et d'un personnel qualifié dans le domaine de la recherche appliquée (master recherche et doctorat) dans le sous-secteur de l'électricité.

Le CERME vise à promouvoir l'excellence scientifique (recherche et développement), l'excellence dans l'enseignement et la formation des étudiants en Master Ingénieur Professionnel, Master Ingénieur Recherche, Master Recherche et Doctorat, la formation de courtes durées et à la carte dans la plupart des spécialités du domaine de l'électricité conventionnelle et renouvelable.

L'électricité est considérée comme un secteur porteur de tous et sa disponibilité en quantité et en qualité est un enjeu de tout pays. L'objectif global du CERME est de promouvoir la croissance économique et par conséquent, sur l'amélioration du niveau de vie de la population donc à la réduction de la pauvreté.



III. DESCRIPTION DES COMPOSANTES DU CEA Impact

Le CERME découle du Projet CEA Impact qui comporte trois (03) composantes :

- **Composante 1** : renforcement des capacités des établissements Universitaires de 12 pays compétitivement sélectionnés pour consolider ou instaurer des CEA. Ces CEA fourniront une formation et de la recherche appliquée régionale de qualité, répondant à la demande et de la recherche appliquée en partenariat tant avec des établissements universitaires régionaux et internationaux qu'avec des employeurs et industriels concernés.
- **Composante 2** ; consiste en des activités régionales destinées à appuyer les institutions et les gouvernements de la région à acquérir l'assistance technique et éducation auprès des ACE.



- **Composante 3 :** appui à l'élaboration des politiques régionales, gestion, suivi et évaluation des projets.

IV. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS À RÉALISER DANS LE CADRE DU PROJET

Le CERME est créé pour apporter des solutions idoines et structurantes aux nombreux problèmes précités du sous-secteur de l'électricité, une nouvelle dynamique doit être insufflée à l'enseignement supérieur par la mise en place d'une structure novatrice tel qu'un Centre d'Excellence Régional qui doit accroître la quantité et la qualité du capital humain indispensable au sous-secteur de l'Electricité.

Ainsi, le Projet réalisera les activités des travaux de construction et d'équipements des infrastructures pédagogiques du CERME à la phase travaux et de recrutement des étudiants nationaux et régionaux, de formation et de recherche sur le sous-secteur de l'Electricité.

Le CERME donnera l'appui-conseil aux acteurs du secteur de l'électricité (des producteurs et distributeurs de l'énergie électrique conventionnelle et renouvelable, des industries ou entreprises consommatrices de l'énergie électrique, des industriels ou entreprises fabricants du matériel électrique, des industriels/sectoriels ou entreprise de promotion ou d'installation d'énergies renouvelables, etc.) au Togo et en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Les travaux de construction et d'exploitation des locaux du centre pourront modifier la texture et la structure du sol, la contamination du sol, la pollution des eaux par les déchets et de l'air, les nuisances sonores ; les risques d'atteinte à la santé du personnel et du voisinage.

Les activités de recherche et des travaux pratiques ci-dessous peuvent engendrer des risques environnementaux et sociaux suivants :

- La superposition des champs à hautes fréquences (50 Hz) peut engendrer la lipoatrophie se traduisant par la destruction de certaines cellules sous-cutanées (tissus adipeux) ;
 - Manipulation de batteries d'accumulateur (risque de pollution chimique) infiltration acide dans les nappes phréatiques du site ;
 - Risque d'électrocution avec la présence des appareils de haute tension dans certains laboratoires ;
- Nuisance sonore avec la présence de mats avec des pâles de production d'énergie éolienne (pour les essais et la production de l'énergie électrique pour l'UL) etc.



V. OBJECTIFS DE L'ETUDE

V.1. Objectif global

L'étude vise d'une part, à identifier, à caractériser et à évaluer, les impacts environnementaux et sociaux potentiels ainsi que les risques associés aux travaux de

construction et de mise en service des infrastructures du CERME et d'autre part, à développer des mesures de mitigation, un programme de suivi et de surveillance environnementale et sociale afin de conformer lesdits travaux et activités aux principes directeurs de préservation de l'environnement et de développement durable.

V.2. Objectifs spécifiques

La réalisation de cette Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) simplifiée assortie d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et d'un Plan de Gestion des Risques (PGR), vise à :

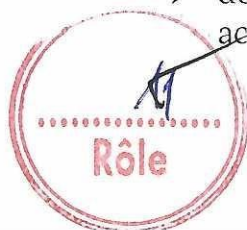
1. mettre les travaux de construction des blocs administratifs, pédagogiques et techniques du CERME en conformité avec les exigences légales nationales et internationales applicables en matière environnementale et sociale, d'hygiène, de santé et de sécurité ;
2. proposer les mesures d'atténuation, de bonification, de suivi, et les mesures institutionnelles requises pour prévenir, minimiser, atténuer ou compenser les impacts environnementaux et sociaux négatifs ou pour accroître les impacts positifs ;
3. formuler un programme de surveillance de l'application des mesures d'atténuation et de suivi environnemental et social des impacts négatifs des travaux ;
4. définir des indicateurs environnementaux et sociaux de suivi des impacts des travaux de construction des blocs administratifs et techniques du CERME.

VI. TACHES DU CONSULTANT

Le (la) consultant(e) devra se familiariser avec la législation togolaise en matière de protection de l'environnement, notamment la Loi N°2008-005 du 30 mai 2008 portant loi-cadre sur l'environnement au Togo et le cadre environnemental et social ainsi que les normes environnementales et sociales y compris les bonnes pratiques contenues dans les référentiels techniques environnement-santé-sécurité (EHS) applicables du Groupe de la Banque mondiale.

Il/Elle devra proposer des mesures permettant de réaliser les travaux conformément à toutes les dispositions indiquées dans le cadre environnemental et social ainsi que les normes environnementales et sociales et à la réglementation nationale. Plus précisément, le consultant aura pour mandat de :

- décrire le sous-projet de construction et d'exploitation du CERME, tous les détails utiles à l'identification des sources d'impacts et à la compréhension de leurs effets sur les composantes de l'environnement susceptibles d'être affectées ;
- décrire la méthodologie de collecte de données générales, d'identifier et d'évaluer les impacts, de proposer des mesures d'évitement, d'atténuation et de compensation des impacts négatifs et de bonification des impacts positifs ;
- décrire les caractéristiques biophysiques et humaines du site sur lequel les activités du Centre auront lieu et mettre en exergue les contraintes majeures



qui méritent d'être prises en compte au moment de la préparation du site, de son aménagement et de son exploitation ;

- évaluer les impacts environnementaux et sociaux potentiels des actions notamment la circulation des engins ; les activités de recherche et pédagogiques, etc, et recommander des mesures d'atténuation appropriées y compris les estimations de coûts ;
- mener une revue des politiques, du cadre législatif et règlementaire ainsi que du cadre institutionnel en matière d'environnement ;
- identifier toutes les lacunes qui pourraient exister et faire des recommandations pour les combler dans le contexte desdits travaux ;
- examiner les conventions et protocoles dont le Togo est Partie signataire et qui ont un lien direct avec les impacts susceptibles d'être générés dans le cadre desdits travaux ;
- identifier les responsabilités des acteurs devant mettre en œuvre les mesures de mitigation proposées ;
- évaluer les compétences et les capacités nécessaires pour mettre en œuvre les mesures d'atténuation proposées et faire des recommandations appropriées, y compris (s'il le faut) les besoins particuliers en formation et en renforcement des capacités ainsi que les coûts ;
- élaborer un rapport d'Étude d'Impacts Environnemental et Social (EIES) simplifiée assorti d'un Plan de Gestion Environnementale et sociale (PGES)
- analyser des risques de la variante sélectionnée. Elle sera basée essentiellement sur :
 - a) l'identification des risques liés à l'exécution du sous-projet,
 - b) la description des risques,
 - c) l'évaluation possible de l'importance de ces risques,
 - d) la présentation des possibilités de réduction ou de gestion de ces risques ;
- élaborer un plan de gestion des risques (EAS/HS) ;
- réaliser une évaluation globale des risques incluant les aspects de Violence Basée sur le Genre (VBSG) / Harcèlement sexuel (HS) / Traitements de personnes.
- élaborer un programme de suivi et de surveillance environnementale et sociale.

Le consultant participera à :

- une revue des TDR de l'étude aux côtés d'une commission composée de l'ANGE et de l'unité de gestion du projet;
- une réunion de cadrage préalable à la collecte des données de terrain ;
- une réunion d'analyse du premier draft de l'EIES;
- aux ateliers nationaux de validation du rapport d' EIES assortis de PGES et PGR.

Le consultant présentera le rapport provisoire lors d'un atelier de validation avec les représentants des différents acteurs impliqués dans l'étude. L'étude sera coordonnée à travers une supervision de l'UGP.

La mission du consultant doit être suffisamment participative afin de sensibiliser les étudiants, les enseignants, les populations environnantes, les ONG, l'administration

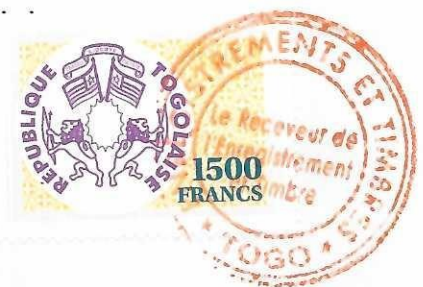


locale (Mairie, chefs quartiers, etc.) et le secteur privé. Cette sensibilisation permettra de présenter le CERME ainsi que leurs objectifs d'une part ; et permettra de recueillir les préoccupations, observations et recommandations afin de les refléter dans l'étude, d'autre part. Une synthèse de ces consultations publiques durant la conduite de l'étude devra faire partie du rapport, et l'intégralité portée en annexe du document tout comme les Procès-Verbaux de ces consultations. Cependant, vu les risques de propagation de la Covid-19, ces consultations pourraient être menées par des canaux en ligne, y compris webex, zoom, skype, WhatsApp et par les canaux de communication traditionnels (télévision, journaux, radio, lignes téléphoniques spécialisées et courriers) ou par des consultations en petits groupes, comme des réunions de groupes de discussion.

VII. PLAN DE REDACTION DU RAPPORT D'EIES

Le/La consultant/e produira un rapport d'EIES simplifiée, respectant les normes de forme, et comportant obligatoirement les sections suivantes :

- la page de garde indiquant le nom et le lieu du projet, le nom des promoteurs et la date,
- la table des matières,
- les listes des tableaux, des figures, des photos et des annexes,
- le résumé non technique en français,
- Le résumé technique en anglais.
- l'introduction,
- chapitre I : la mise en contexte du CERME,
- chapitre II : la méthodologie de l'étude,
- chapitre III : le cadre politique, juridique et institutionnel du CERME,
- chapitre IV : la description du milieu récepteur,
- chapitre V : la consultation du public,
- chapitre VI : l'analyse, la sélection des variantes et la description des sous-projets,
- chapitre VII : l'analyse des impacts des sous-projets,
- chapitre VIII : le plan de gestion environnementale et sociale,
- chapitre IX : les risques et la gestion des risques,
- chapitre X : les programmes de surveillance et de suivi,
- tableau synoptique des mesures d'atténuation,
- tableau synoptique du PGES,
- tableau Synoptique du PGR,
- conclusion,
- bibliographie (Références),
- les annexes
 - TDR de l'EIES simplifiée
 - PV de consultation des parties prenantes
 - Rapport de consultation publique
 - Documents fonciers
 - Etc.



VIII. PROFIL DU (DE LA) CONSULTANT(E)

- avoir un diplôme BAC + 5 en gestion de l'environnement ou dans un des domaines des sciences de l'Environnement (biologie, foresterie, agronomie, géographie, etc.) et disposant d'une expérience d'au moins huit (08) ans dans les évaluations environnementales et dans la production de documents d'étude d'impacts environnementaux et sociaux, la formulation de stratégie ou de politiques QHSSE, l'implémentation de Systèmes de Management Environnemental (SME) ;
- être familier avec les outils d'analyse des risques ;
- avoir réalisé au moins trois (03) missions d'évaluations environnementale et sociale des projets avec analyse des risques financés par les partenaires techniques et financiers au cours des cinq (05) dernières années;
- avoir réalisé au moins une (01) mission d'évaluation environnementale et sociale des projets avec analyse des risques financée par la Banque mondiale au cours des cinq (05) dernières années ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) missions d'évaluations environnementales et sociales d'un projet de BTP
- disposer d'une bonne connaissance du cadre politique, juridique et institutionnel de gestion de l'environnement au Togo et des procédures de la Banque mondiale en matière d'études environnementales et sociales;
- avoir une connaissance des risques environnementaux et sociaux liés aux travaux de recherches et d'enseignements.

IX. DUREE ET LIEU DE L'ETUDE

Le temps de travail effectif pour cette mission ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours calendaires. Le site du sous-projet se trouve dans l'arrondissement de Lomé (Campus Nord).



X. RESPONSABILITE DES PARTIES

Le/la consultant(e) est invité(e) à collaborer avec l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE) du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) et tous services impliqués dans la mise en œuvre du CERME au sein du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR). Le CERME mettra à la disposition du consultant ou de la consultante, tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

XI. RAPPORTS

Le/la consultant(e) fournira, 30 jours après le début de sa mission, un rapport provisoire de l'étude en cinq (05) exemplaires sur support papier et en version électronique sur clé USB. Le rapport provisoire sera soumis pour la validation en atelier à l'ANGE. Le consultant devra incorporer les commentaires et suggestions de la partie togolaise et de la Banque mondiale (éventuellement) dans le document final cinq (05) jours après réception desdites observations. Il fournira dix (10) exemplaires du rapport final en français incluant un résumé analytique en anglais et une version électronique sur clé USB.



✚ Critères d'appréciation des prestations

Le rapport d'EIES simplifiée sera apprécié par un comité ad hoc d'évaluation réuni en un atelier d'évaluation. Les critères ci-après permettront d'apprécier et de juger de la recevabilité dudit rapport. Ce sont :

- ✓ l'exactitude des informations sur le plan technique ;
- ✓ la conformité du rapport d'étude et celui des termes de références ;
- ✓ la consultation effective des parties prenantes ;
- ✓ la compréhension et la clarté des informations pouvant permettre une prise de décision ;
- ✓ informations correctes et exactes sur le plan technique :
- ✓ la qualité et la fidélité de l'analyse de l'état initial des sites du sous-projet;
- ✓ la qualité et la fiabilité des données;
- ✓ la pertinence des méthodes scientifiques utilisées;
- ✓ la qualité des analyses dans l'identification, la description et l'évaluation des impacts du sous-projet sur l'environnement et le social;
- ✓ la conformité des mesures proposées avec les normes et la législation en vigueur au niveau national et au niveau de la banque mondiale;
- ✓ la pertinence et l'adéquation des mesures d'atténuation proposées avec les impératifs de protection de l'environnement et de développement durable;
- ✓ le contenu du programme de gestion de l'environnement et sa cohérence avec les mesures d'atténuation envisagées;
- ✓ le contenu du plan de gestion des risques;
- ✓ la cohérence avec les mesures préventives proposées;
- ✓ le programme de surveillance et de suivi avec les institutions correspondantes;
- ✓ les modalités du financement du plan de gestion sociale:
- ✓ prise en compte des commentaires du public;
- ✓ énoncé complet et satisfaisant de conclusions calées.

NB : Les présents TDR connaîtront des modifications après les études architecturales et techniques relatives aux travaux de construction du bâtiment principal et de la plateforme technique du CERME, objet de la mission. Le Consultant est tenu de prendre en compte les résultats de ces études qui fourniront des détails des travaux de construction pour permettre une bonne analyse des risques et impacts liés à (i) la phase préparatoire (installation du chantier ou de la base-vie et autres), (ii) la phase de construction (fouille-terrassement, maçonnerie, béton, plomberie-sanitaire, électricité-éclairage-climatisation, peinture, menuiserie, charpente-couverture et autres) et (iii) la phase d'exploitation (utilisation de produits chimiques au laboratoire et autres).



8



ANNEXE 3 : DETAIL DU COUT LIE AUX PRESTATIONS DU CONSULTANT

FORMULAIRE FIN-1
FORMULAIRE DE PROPOSITION FINANCIERE

Lomé, le 26 août 2022

À : La Personne Responsable des Marchés Publics
CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL POUR LA MAITRISE DE L'ELECTRICITE
(CERME).
AMI N°02C/2021/UL-CERME
LOME-TOGO



Madame/Monsieur,

Nous, soussignés, **LAWSON Têvi Atator** avons l'honneur de vous proposer nos services, à titre de consultant, pour *la mission de réalisation des Etudes d'Impact environnemental et social (EIES) et l'élaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) relatives aux travaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques du CERME conformément à votre Demande de propositions en date du 08 août 2022 et à la séance de négociation en date du 22 août 2022.*

Vous trouverez ci-joint notre Proposition financière qui s'élève à dix-huit millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents (18 997 500) francs CFA hors taxe. Le montant estimé des impôts indirects (taxe sur honoraire 5%) dans le pays du Client est de cinq cent vingt-sept mille cinq cents (527 500) Francs CFA. La proposition financière revue est donc de dix-neuf millions cinq cent vingt-cinq mille (19 525 000) francs TTC.

Aucune commission ou rétribution n'a été ou sera versée par nous à des agents ou autre partie en relation avec la présente Proposition, ou l'exécution du Contrat s'il nous est attribué.

Nous reconnaissons que vous n'êtes tenu d'accepter une quelconque des Propositions reçues.

Signature du représentant habilité du Consultant :

LAWSON Têvi Atator
CONSULTANT
Tel : + 228 92 41 98 05 / 99 77 35 10
teviator@gmail.com

Nom complet du signataire : **LAWSON Têvi Atator**

Titre du signataire : **Consultant individuel**

Nom du Consultant (nom de l'entreprise ou du groupement) : **Consultant individuel**

En capacité de : **Consultant**

Adresse : Information pour le contact (téléphone et courriel) :

Tel : 92 41 98 05 / 99 77 35 10 Email : teviator@gmail.com




FORMULAIRE FIN-2 RESUME DES PRIX

Désignation	Prix	
	[Francs CFA]	[Insérer Monnaie étrangère, si utilisée]
Prix de la proposition financière incluant		
(1) Rémunération	10 550 000	
(2) Autres coûts [Remboursables]	8 447 500	
Prix total de la proposition financière : <i>[devoirait refléter le montant dans le Formulaire FIN-1]</i>	18 997 500	
Impôts indirects dans le pays du Client estimés - à examiner et finaliser lors de négociation du Contrat (en cas d'attribution)		
(i) <i>Taxe retenue sur honoraire (05%)</i>	527 500	
(ii) <i>[par ex. Impôt sur le revenu des experts non -résidents]</i>		
(iii) <i>[insérer type de taxe]</i>		
Total estimé des impôts indirects dans le pays du Client :	527 500	

2




LAWSON Têvi Atator
 CONSULTANT
 Tel: +228 92 41 98 05 / 99 77 35 10
 teviator@gmail.com



FORMULAIRE FIN-3 SOUS-DETAIL DE LA REMUNERATION

No.	Nom du consultant	Taux proposé par jour ouvrable	Unité	Contribution totale en Expert/Jour	Rémunération [Francs CFA]	Rémunération [Insérer Monnaie étrangère, si utilisée]
Personnel clé (consultant)						
1	LAWSON Têvi Atator					
	[Siège]	200000	H/J	31	6 200 000	
	[Terrain]	200 000	H/J	14	2 800 000	
2	Enquêteurs environnementalistes (2) :					
	[Siège]	50000	H/J	21	1 050 000	
	[Terrain]	50 000	H/J	10	500 000	
Coût total (A)					10 550 000	



LAWSON Têvi Atator
 CONSULTANT
 Tel : + 228 92 41 98 05 / 99 77 35 10
 teviator@gmail.com

FORMULAIRE FIN-4 DECOMPOSITION DES AUTRES DEPENSES [REMBOURSABLES]

N°	Type de dépenses Remboursable	Unité	Coût unitaire	Quantité	Montant [Francs CFA]	Montant [Insérer Monnaie étrangère, si utilisée]
1	<i>Per diem du Consultant principal</i>	<i>[Jour]</i>	40 000	45	1 800 000	
2	<i>Per diem des enquêteurs (2)</i>	<i>[Jour]</i>	15 000	10	150 000	
3	<i>[ex voyages internationaux]</i>	<i>[Billet]</i>	-	-	-	
4	<i>Déplacement (Location de véhicule + Chauffeur+ Carburant)</i>	<i>[Jour]</i>	45 000	45	2 025 000	
5	<i>Consultation du public (location de salle, supports de consultation, restauration, y compris toutes sujétions)</i>	<i>Groupe d'acteurs</i>	275 000	2	550 000	
6	<i>Géo référencement des biens impactés à prendre en compte dans le PGES (missions de collectes et de traitement)</i>	<i>Unité</i>	1 500 000	1	1 500 000	
	<i>Caractérisation de l'état sonore actuel de la zone du projet (cartographie du bruit) et analyse l'eau,</i>	<i>Point de mesures</i>	180 000	4	720 000	
	<i>Analyse des composantes environnementales atmosphériques (paramètres hygrométriques, humidité de l'air, mesures de la pollution de l'air : PM10, les oxydes, etc.)</i>	<i>Point de mesures</i>	530 000	2	1 060 000	
	<i>Analyse de l'état de pollution du sol en place</i>		268 500	1	268 500	
	<i>Communication lors de la mission (tel, internet)</i>	<i>Forfait</i>	22 000	2	44 000	
11	<i>Mesures barrières contre la covid-19 (acquisition de gel+ bavette)</i>		15 000	2	30 000	
12	<i>Rapports</i>		20 000	15	300 000	
Coût total					8 447 500	




 TAVIATATOR CONSULTANT
 12/7
 Tel : 228 92 41 95 05 / 99 77 35 10
 taviatator@gmail.com

ANNEXE 4 : CONCEPTION ET METHODOLOGIE DU CONSULTANT

1. CONCEPTION TECHNIQUE ET METHODOLOGIE

1.1. Conception technique

La présente conception technique présentera la manière dont le consultant envisage atteindre les objectifs de la présente mission rappelés ci-dessus. Pour en permettre une lecture facile, elle présentera les prestations en plusieurs phases. Pour certaines de ces phases, il n'existe pas forcément des limites précises. Les prestations seront décomposées en tâches élémentaires qui peuvent s'imbriquer les unes avec les autres. Certaines tâches d'une phase données se feront concomitamment avec d'autres prévues dans d'autres phases, comme l'indique le chronogramme des activités du consultant jointe à la présente offre.

Les tâches qui composent les prestations définies ci-dessus à effectuer par le consultant sont décrites en détail ci-après.

L'étude consistera à traiter des thèmes environnementaux sectoriels par une approche Analytique. Dans le souci d'éviter le cloisonnement entre thèmes et de ne pas figer les impacts identifiés dans le temps, l'approche analytique sera complétée par une approche systémique. Notre démarche sera issue de la complémentarité de ces deux approches afin de définir un cadre de gestion durable des problèmes environnementaux dans la mise en œuvre des projets. La justification de cette démarche s'effectuera à partir de l'analyse des concepts ci-après énumérés :

PRESENTATION DE L'APPROCHE ANALYTIQUE

- Analyse des enjeux environnementaux
- Analyse des sensibilités (ou vulnérabilités)
- Définition des contraintes
- Mise en évidence des potentialités
- Définition d'objectifs de protection ou de mise en valeur.

PRESENTATION DE L'APPROCHE SYSTEMIQUE

Intégration du temps comme un élément déterminant de l'évolution :

- Analyse de l'histoire des lieux



Handwritten signature or mark.

- Analyse de la dynamique des lieux
- Appréciation de l'ensemble des impacts (induits, indirects, différés dans le temps, éloigné dans l'espace, etc.) pour évaluer les effets positifs et négatifs des mesures d'insertion sur l'ensemble des éléments.

1.2.Méthodologie de l'étude d'impact et environnemental et social

❖ Collecte des données générales ou recherche documentaire

Le consultant rassemblera toutes les informations utiles sur l'environnement global de la mission. Outre les éléments collectés auprès du client à l'occasion de la séance de travail, les informations nécessaires seront listées puis soumises au client.

❖ Description du projet

Le consultant procédera à la description du projet à partir des documents collectés auprès de la coordination du projet (CERME) lors des réunions préparatoires. Cette description prendra en compte les éléments suivants :

- *la justification du projet et ses objectifs ;*

Le consultant donnera toutes les informations qui ont conduit à la réalisation du projet. Le consultant définira le problème à résoudre ainsi que les avantages et inconvénients sur la population cible. On parle souvent du « besoin » d'entreprendre un projet. Pour répondre à ce « besoin », différentes options doivent être envisagées et évaluées. L'évaluation des différentes options s'effectue de manière systématique en tenant compte de critères techniques, environnementaux et économiques.

- *la description du site du projet ;*

Le consultant donnera la localisation géographique du site du projet ; leur emplacement sur une carte à une échelle 1/2 000. Il mettra en évidence l'accès au site, les entreprises ou activités voisines, les milieux sensibles et vulnérables et les éléments environnementaux susceptibles d'être touchés.

- *la description des caractéristiques techniques*

Le consultant décrira les caractéristiques du projet et du site retenu en particulier les aspects visuels, la distance avec les autres infrastructures, etc.

- *l'analyse des alternatives ou options du projet*

Le consultant énumérera les différentes options du projet et procédera à une analyse comparative selon des critères basés sur le coût de réalisation, la technique employée et la réduction des impacts environnementaux. Un tableau sera dressé à cet effet pour comparer les différentes options afin de faire ressortir le choix du présent projet ou de proposer d'autres alternatives.

- *la description des différentes variantes du projet présentées dans l'étude technique : cette description tiendra compte des différentes phases du projet.*



Les différents points ci-dessus seront développés après analyse des éléments suivants, sans que la liste ne soit limitative ou exhaustive :

- l'intérêt du projet par rapport au développement local et au plan national ;
- les contraintes techniques, économiques, environnementaux et sociaux propres du projet et celles en relation avec les activités, les populations riveraines, le foncier et les infrastructures existantes ;
- la planification des travaux, les méthodes et la technologie de réalisation du projet et leur durée de vie prévisionnelle des infrastructures prévues ;
- les besoins en ressources naturelles, eaux, énergies équipements et installations nécessaires à la réalisation du projet ;
- les personnels requis pour l'exécution des travaux avec un accent particulier sur le personnel local ;
- les dispositions particulières prévues pour la sécurité des biens et des personnes pendant la phase d'exécution du projet ;
- etc.

De manière spécifique, le consultant dégagera les différentes en fonction des différentes informations pouvant permettre t des phases du projet.

- Cadre institutionnel, législatif et réglementaire

La procédure d'étude d'impact environnemental repose sur un cadre réglementaire.

Le cadre institutionnel concerne toutes les structures (institutions et organisations) qui interviennent dans la mise en œuvre du projet conformément aux dispositions légales et réglementaires, et de l'étude d'impact environnemental et social.

Le cadre législatif et réglementaire concerne les textes qui instaurent le principe de l'étude d'impact environnemental et social. En effet, sur la base de la politique nationale et des accords internationaux relatifs à l'environnement, différents textes réglementaires (ex : directives, lois ou code de l'environnement, décrets, arrêtés et circulaires, etc.) sont élaborés. Les Politiques Opérationnelles de la Banque mondiale notamment la PO 4.01 et la PO.4.12.

La collecte des données en vue de définir les cadres institutionnels, législatifs et réglementaires est décrite dans ce qui suit.

- Etude du cadre institutionnel

Le cadre institutionnel concerne les institutions publiques nationales (Ministère de l'Environnement, Direction de l'Environnement, ANGE) dont les types d'intervention seront divers, à tous les stades de mise en œuvre du projet. Ces interventions se feront



8

sous forme de contrôle et de vérification de conformité environnementale, d'assistance et d'appui lors de la mise en œuvre des mesures visant à supprimer, réduire, compenser les conséquences dommageables du projet sur l'environnement.

Le consultant fera un inventaire des différentes institutions publiques et privées impliquées directement ou indirectement dans le projet. Il fera la description et l'analyse de leurs rôles respectifs. Il s'agira de faire ressortir la façon dont les questions environnementales y sont prises en compte et comment elles sont traitées par ces structures. L'analyse portera sur le niveau d'intervention et de collaboration des structures impliquées dans la mise en œuvre de la politique d'amélioration de l'environnement.

- Etude des textes législatifs et réglementaires

Le consultant fournira une synthèse de la réglementation Togolaise relative à la qualité de l'environnement, à la santé et la sécurité, à la protection des milieux sensibles, les mesures de contrôle de l'occupation des sols, de conservation des monuments de telle envergure.

Le consultant contactera l'Institution nationale togolaise de l'environnement et tous les services publics chargés de la réglementation en matière d'environnement pour prendre connaissance des dernières dispositions réglementaires en matière d'EIES.

Pour avoir déjà réalisé des études similaires le consultant dispose des textes qui seront analysés du point de vue des contraintes et des implications relatives au projet.

Le consultant procédera à la collecte et à l'analyse de tout autre texte législatif, la réglementation nationale et convention internationale traitant des aspects environnementaux et sociaux relatifs au projet offshore afin de mettre en évidence les dispositions actuelles tout en soulignant leurs limites et incohérences éventuelles.

Il sera passé en revue toutes les normes relatives à la qualité du milieu naturel (sol, air, eaux souterraines, espèces protégées, faune et flore, etc.), à la sécurité des biens et des personnes, à la protection des sites culturels, aux risques, à l'occupation du domaine public etc.

L'analyse ensuite des questions liées à l'indemnisation des biens susceptibles d'être affectés par le projet.

Ces textes seront présentés sous une matrice qui précise l'intitulé du texte réglementaire et les articles se rapportant aux activités du projet.



A titre indicatif les principaux éléments qui seront fournis dans cette partie sont présentés dans le tableau ci-après.

Intitulés du texte réglementaire	Articles principaux se rapportant au projet
Loi N° 2008 - 005 du 30 Mai 2008 portant loi-cadre sur l'environnement relative à la gestion des pollutions et nuisances environnementales liées aux activités industrielles	-Art 38,124,151

Au niveau des conventions ou accords internationaux ratifiés par le Togo dans le domaine de la protection de l'environnement, un inventaire de ces différents textes sera également fourni.

Ces textes seront résumés dans une matrice qui présentera :

- l'intitulé de la convention ou de l'accord ;
- les objectifs visés ;
- la date de ratification ou de signature par le Togo.
- Aspect lié aux activités du projet

Intitulés de la convention ou accords	Objectifs visé	Date de ratification ou par le Togo	
Convention cadre des nations unis à RIO JANERO sur la diversité biologique (1992).			
Etc.			



- Information et Consultation des populations

La participation du public à la conduite du projet, et notamment celle des populations riveraines, fait partie intégrante de l'étude d'impact environnemental. En effet, outre leur caractère social et économique, les projets de développement ont certains effets néfastes sur le cadre de vie des populations. La prise en compte de ces facteurs nécessite l'implication des personnes susceptibles d'être perturbées par le projet.

L'information et la consultation du public sont l'un des modes les plus expressifs de la participation publique. La consultation du public passera par des réunions organisées à l'intention des populations afin de leur permettre d'exprimer leurs préoccupations sur



[Handwritten signature]

les différents aspects du projet. Il s'agit donc de favoriser l'échange de point de vue entre les autorités, le client et la population afin d'obtenir l'adhésion de tous et de définir une stratégie commune pour la mise en œuvre du projet tout en protégeant l'environnement naturel et humain.

Le consultant utilisera tous les moyens adéquats pour informer les populations et les autorités concernés par l'étude. Les consultations publiques se feront dans les différents quartiers bénéficiaires à travers des ateliers en présence de la chefferie traditionnelle, des populations riveraines, des CDQ, de la Mairie, etc.

Les méthodes suivantes, que le Consultant a expérimentées avec succès sur des opérations de même nature, seront utilisées :

- identification et information des acteurs sociaux (associations des jeunes, de femmes, chefs coutumiers, groupements socioprofessionnels, etc.) et de leurs représentants ;
- identification et information des autorités administratives et des activités locales ;
- affichage d'informations ;
- communiqués radio ;
- organisation de réunions publiques, impliquant les autorités administratives, populations, etc.
- Organisation de visites de sites.



Les lieux et heures des réunions seront fixés en fonction des activités et occupations des populations ainsi que des contraintes du terrain.

Chaque réunion d'information fera l'objet d'un compte -rendu comprenant la liste de présence des personnes.

Les comptes rendus de réunion publique seront annexés au rapport provisoire et final.

- DESCRIPTION DE L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Cette section de l'étude d'impact sera traitée sous les aspects suivants : la délimitation de la zone d'étude (zones d'influence directe et indirecte du projet) et la description des composantes des milieux physiques, biologique et humain pertinentes au projet.

✓ Définition de l'emprise et de la zone d'influence du projet

L'expérience du consultant dans la réalisation des EIES montre que la définition des emprises d'un projet et la définition de la zone d'influence de ce projet, apprécier l'étendue des données à collecter (relevés, des mesures, des enquêtes, des entretiens à faire), éviter d'omettre des personnes affectées par le projet ou de prendre en compte des personnes qui ne sont pas affectées par le projet.

La question de définition de l'emprise et de la zone d'influence du projet est essentielle, surtout quand le site d'accueil est une zone urbanisée .



Handwritten signature or mark.

La méthode de définition de l'emprise du projet et de sa zone d'influence se fera à partir du plan de localisation des infrastructures proposées par les études techniques.

✓ **Localisation géographique de la zone des travaux**

Cette section consistera à fournir les informations pouvant permettre de localiser les différentes des composantes du projet. La localisation consistera à préciser sa situation et ses limites de la zone du projet sur une carte récente des communes concernées. Les travaux topographiques permettront également de préciser les différentes zones d'influence du projet ; cette localisation de la zone des travaux tiendra compte de l'environnement global : les activités économiques, les zones d'habitation, les installations existantes, les caractéristiques des milieux naturels (plan d'eau), les zones sensibles proches (forêts classées, sites sacrés, sites culturels, etc.). Les informations seront fournies à partir des données disponibles et des enquêtes de terrain.

✓ **Environnement physique et biologique des zones des travaux**

Le consultant décrira l'état de l'environnement tel qu'il se présente dans les zones d'étude avant la réalisation du projet. Par un inventaire tant qualitatif que quantitatif, il décrira les composantes des milieux naturels susceptibles d'être affectées par le projet. Il procédera par conséquent à la collecte des données disponibles auprès des structures et réalisera également des investigations de terrain et de mesures qui permettra d'exposer autant que possible les relations et interactions entre les différentes composantes du milieu, de façon à permettre de délimiter les zones à risque élevé ou présentant un intérêt particulier.

Une liste de référence des principales composantes susceptibles d'être affectées est proposée ci - dessous selon les différents milieux physique et biologique. Cette liste, non exhaustive, est axée sur les composantes pertinentes par rapport aux enjeux et impacts du projet.

L'analyse de l'état actuel de la zone s'appuiera sur une recherche bibliographique exhaustive. Elle se focalisera sur les composantes naturelles et humaines de la zone d'étude susceptibles de rentrer en interaction avec les travaux. Elle arborera les aspects suivants :

- Topographie et géologie : sols, caractéristiques physiques, chimiques et géotechnique, érosion ;
- Hydrologie : caractéristiques physiques, chimiques, biologiques et hydrologiques des eaux de surfaces, les bassins versants, les nappes phréatiques aquifères, la qualité de l'eau et caractéristiques du débit, les normes de la qualité de l'eau applicable ;
- Ecologie : flore et faune importantes, espèces rares et menacées aussi bien dans en milieu terrestre qu'aquatique ;
- Les zones sensibles ou aires protégées : Réserves ou parcs



- Atmosphère : humidité, vitesse et direction des vents, précipitations, qualité de l'air, sources de pollution atmosphérique, bruit ;
- infrastructures existantes : réseaux électriques aériens et souterrains, routes et voiries, équipements de télécommunication, infrastructures diverses ;
- projets d'aménagements structurants ;
- etc.

Cette description tiendra également compte des différents sites d'occupation des autres structures pétrolières.

Le consultant mettra en évidence les dispositions sécuritaires existantes de la zone industrielle.

En annexe au rapport, il sera fourni un recueil des données, des planches photos thématiques, la cartographie de la faune et de la flore aquatique et terrestre et des zones sensibles, des plans montrant la structure des réseaux et l'occupation du sol, des cartes, etc.

✓ Environnement Socio-économique (activités économiques et milieu humain)

Le consultant identifiera, à travers des enquêtes socio-économiques, les différentes activités humaines qui se déroulent sur les différents sites d'influence du projet. Une attention sera portée sur les activités industrielles et les activités de la population environnante. En attendant une visite détaillée de la zone et des enquêtes de terrains par le Consultant, l'un des problèmes majeurs à résoudre à l'issue de cette étude sera celui des populations riveraines susceptibles d'être affectées par le projet.

L'identification des impacts sur l'environnement socio-économique nécessite une parfaite connaissance de la zone concernée par le projet. Ainsi, le consultant procédera à une collecte des données pouvant lui permettre de décrire l'environnement social, économique et culturel des quartiers environnants. Cette description portera sur les éléments suivants :

- les zones d'habitation ;
- les caractéristiques des populations (démographie, organisation sociale, la mise en place de la population etc.)
- les sites culturels existants ;
- les équipements communautaires ;
- le statut du foncier et les sites litigieux ;
- le mode de gestion actuel du foncier ;
- les activités économiques (activités commerciales et artisanales).



[Handwritten signature]

✓ Enquêtes socio-économiques

Le consultant procèdera à la collecte de toutes les informations devant permettre d'une part une caractérisation démographique, sociale et économique pertinente de la zone d'étude et d'autre part la détermination des aspirations des personnes affectées par le projet.

Le consultant emploiera deux méthodes pour la collecte de données sur l'environnement socio-économique et culturel de la zone du projet :

- l'exploitation des documents existants ;
- les enquêtes sociologiques sur le terrain

La collecte de données à l'aide de documents concernera les informations d'ordre général de la zone tandis que les investigations de terrain porteront sur l'identification des personnes et les biens affectés par le projet ainsi les impacts majeurs identifiés.

a) Exploitation des documents

Cette tâche sera réalisée à partir d'une compilation de la documentation existante. Les documents que le consultant compte exploiter sans que la liste ne soit limitative sont les suivants :

- Fiche monographique des quartiers concernés ;
- Rapport final du recensement général de la population et de l'habitation ;
- Les rapports des rencontres entre les autorités et les populations dans le cadre de la libération des sites ;

La liste des documents consultés sera présentée en annexe du rapport.

b) Enquêtes de terrain

Les enquêtes de terrain seront complémentaires à l'exploitation des documents. Cette étude permettra d'identifier tous ceux qui sont susceptibles d'être affectés par le projet afin de les sensibiliser sur le bien fondé du projet et prendre en compte leurs préoccupations selon la réglementation en vigueur et les recommandations d'impact environnemental et social.

Les enquêtes socio-économiques porteront notamment, à moins qu'ils n'en disposent autrement, sur les catégories de personnes suivantes :

- Les populations résidentes ;
- Les autorités administratives et traditionnelles ;
- Les gérants des activités industrielles, commerciales installées sur le site du projet.

Les enquêtes seront préparées et réalisées par le sociologue. Il sera aidé par une équipe d'appui constituée d'un chef d'équipe et d'enquêteurs.

La conduite des enquêtes des acteurs sociaux et des autorités se fera à partir des entretiens ouverts.



✓ **Identification, analyse et évaluation des impacts potentiels**

L'impact potentiel des travaux peut se définir comme étant toute modification de l'environnement, négative ou bénéfique, immédiatement ou à long terme, total ou partielle, résultant de la réalisation du projet.

Cette section relative à l'identification, à l'analyse et l'évaluation des impacts potentiels porte sur l'identification et l'analyse des impacts et l'évaluation de l'importance des impacts du projet.

▪ **Identification et analyse des impacts**

Le consultant procédera à l'identification et l'analyse des impacts à travers une description des relations entre les travaux (activités sources d'impact) et les différentes composantes de l'environnement (éléments du milieu récepteur affectés) à partir des résultats de l'exploitation des documents, des consultations menées auprès des personnes ressources et des populations ainsi que les observations sur la situation environnementale et sociale faites lors des visites et enquêtes de terrain. Le consultant analysera ces impacts identifiés en les catégorisant selon qu'ils sont positifs ou négatifs, directs et indirectes et, le cas échéant, les impacts cumulatifs, synergiques et irréversibles liés à la réalisation du projet.

Ces impacts seront classés en distinguant :

- les phases des travaux de réalisation du projet: la phase de construction, d'exploitation et de cessation ou de réhabilitation ;
- les types de milieux affectés: milieu physique, milieu biologique, milieu socio-économique.

Au terme de l'identification et de l'analyse des impacts, le consultant dressera une matrice de synthèse des impacts :

Phase du projet	Zone concernée	Activités/source d'impact	Composante du milieu affectée	Nature de l'impact

▪ **Evaluation de l'importance des impacts**

L'évaluation de l'importance des impacts dépend d'une part de c'est - à - dire de sa valeur intrinsèque pour l'écosystème (sen etc.). De même que des valeurs sociales, culturelles, économique population à l'égard de cette composante affectée.

L'évaluation de l'importance de l'impact dépend aussi du degré de changement subi par les composantes environnementales affectées.



Handwritten signature or mark.

Au regard de ces constats, le consultant procédera à l'évaluation de l'importance des impacts en utilisant une méthode et des critères appropriés pour classer les impacts selon divers niveaux d'importance. Les critères à considérer sont : l'intensité ou l'ampleur de l'impact, l'étendue ou portée de l'impact et la durée de l'impact.

Les éléments pour définir l'intensité, l'étendue et la durée de l'impact sont les suivants :

- L'intensité de l'impact : consiste à juger le degré de perturbation du milieu, occasionné par le projet.
- L'étendue ou portée d'un impact : se réfère à son influence sur le territoire en termes de superficie.
- La durée de l'impact : se réfère à sa portée dans le temps

En fonction de ces critères, le consultant appréciera chaque impact à travers des hypothèses. A titre indicatif, les hypothèses d'appréciation peuvent se présenter comme suit :

Critère	Application	Hypothèse d'appréciation
Portée ou étendue	Locale	Sur le site d'activité dans un rayon de 1 km
	Zonale	Dans un rayon d'environ 10 Km du site du projet
	Régionale	Au niveau localité abritant le projet
	Nationale	Au niveau du pays
Intensité de l'impact	Faible	Les fonctions naturelles et /ou sociales sont faiblement altérées
	Moyenne	Les fonctions naturelles et /ou sociales sont manifestement altérées
	Forte	Les fonctions naturelles et /ou sociales sont sévèrement altérées
Durée de l'impact	Court terme	Moins d'une semaine
	Moyen terme	Moins d'un mois
	Long terme	Plus d'un mois

Sur la base des critères et hypothèses d'appréciation, le consultant déterminera un niveau d'importance de l'impact selon que l'impact est mineur, moyen ou majeur :

- Impact d'importance majeur : l'impact occasionne des répercussions sur l'environnement entraînant une sévère altération d'une ou plusieurs fonctions, auxquelles la majorité des groupes sociaux accorde de la valeur ;



- Impact d'importance moyenne : l'impact occasionne des répercussions appréciables sur le milieu entraînant une altération moyenne ou partielle d'une ou plusieurs composantes auxquelles une proportion limitée de groupes sociaux accorde de la valeur ;
- Impact d'importance mineur ou négligeable : l'impact occasionne des répercussions réduites ou à peine ressenties sur le milieu entraînant une altération mineure d'une ou plusieurs composantes auxquelles proportion limitée de groupe sociaux accorde de la valeur.

A titre indicatif, le Consultant dressera la matrice d'évaluation de l'importance des impacts tel que présente le tableau suivant :

Phase du projet	Zone concernée	Activités / Source d'impact	Composante du milieu affectée	Nature de l'impact	Critère			Importance de l'impact
					Intensité	Portée	Durée	

- PROPOSITION DES MESURES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les mesures de protection de l'environnement concernent notamment l'atténuation des impacts du projet. Ce chapitre, dans la réalisation de l'Etude d'impacts Environnemental et social, vise trois principaux objectifs à savoir :

- Rechercher les meilleures alternatives de mise en œuvre du projet ;
- Définir un programme d'actions cohérent visant à atténuer, réduire les impacts négatifs les plus significatifs à compenser les préjudices subis par les personnes affectées par le projet ;
- Rechercher la rentabilité environnementale du projet pour une gestion durable des équipements réalise.

Dans le cas actuel il sera question de proposer un ensemble de mesures qui présentera les dispositifs d'atténuation des impacts négatifs ou de maximalisation des impacts positifs du projet et ceci à partir du diagnostic environnemental précédemment décrit.

Après avoir passé en revue les facteurs suivants :

- l'intégration des aménagements dans le contexte humain et social de la zone d'influence ;
- la prise en compte des caractéristiques du milieu naturel ;
- les spécifications techniques de travaux et installations ;
- impacts environnementaux négatifs ;



- les améliorations des procédures et des normes, information, vulgarisation ou formation, etc.

Le consultant présentera les mesures à adopter pour compenser, réduire et si possible supprimer les conséquences dommageables des travaux sur l'environnement, ainsi que l'estimation des coûts correspondants et leur affectation. Le consultant proposera dans son approche l'étude des points suivants :

Le consultant proposera des actions d'accompagnement qui seront axées sur :

- la protection des différents milieux recoupés ;
- la gestion des déchets liquides et solides
- la formation du personnel par rapport aux risques et dangers liés à l'exploitation du projet, aux mesures de sécurité et plan d'urgence
- l'atténuation des impacts identifiés durant la phase des travaux ;
- la réalisation d'étude socio- économique complémentaire dans le cas où elle sort du cadre du projet ;
- la prévention des risques et autres accidents imprévisibles pouvant survenir.

Les mesures seront présentées sous la forme d'une série de tableaux organisées sur la base des impacts précédemment identifiés, en distinguant là aussi les phases de réalisation et d'exploitation ainsi que le type de milieu concernés (physique, biologique et humain).

Il convient d'indiquer que toute ces mesures spécifiques seront proposées selon les différentes phases du projet et synthétisées dans une matrice :

Phase du projet	Zone concernée	Activités /Source d'impact	Composante du milieu affectée	Nature de l'impact	Mesure d'atténuation



- PLAN DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET SOCIAL

Le Plan de Gestion Environnementale et Social (PGES) consistera à établir un programme des actions pouvant permettre de contrôler de gérer de façon durable les impacts des travaux programmés pendant les différentes phases du projet. Le PGES a pour objectif de s'assurer de l'efficacité des mesures préconisées dans l'étude d'impact en fonction des attentes des différents partenaires impliqués. Le consultant distinguera deux aspects au niveau du PGES.



Il s'agit de :

- ✓ la surveillance environnementale ;
- ✓ le suivi environnemental.

▪ Surveillance environnementale

La surveillance environnementale est l'opération visant à assurer l'application, durant la phase des travaux, des mesures d'atténuation proposées dans l'étude d'impact environnemental et social. Elle envisage également à surveiller toute autre perturbation de l'environnement durant la réalisation du projet et qui n'aurait pas été appréhendée.

La surveillance relève de la compétence du maître d'ouvrage représenté par le maître d'œuvre. Elle vise à s'assurer du respect des engagements ou des obligations pris par le maître d'ouvrage en matière d'environnement tout au long du cycle de son projet.

▪ Suivi environnemental

Le suivi environnemental est une opération à caractère scientifique servant à mesurer les impacts réels de la réalisation d'un projet et à évaluer la justesse des mesures d'atténuation proposées. Il s'agit donc de l'examen et de l'observation continue d'une ou plusieurs composantes environnementales pertinentes durant la période de l'exploitation du projet.

Le suivi environnemental a pour objectif d'apprécier régulièrement le degré de mise en œuvre ou d'exécution des mesures d'atténuation préconisées par le rapport d'EIES afin de permettre au promoteur de préciser, d'ajuster, de réorienter ou d'adapter éventuellement certaines mesures, sa politique, au regard des caractéristiques des composantes du milieu.

Le suivi se déroule suivant trois grandes phases :

- la phase de préparation ou de construction,
 - la phase de mise en œuvre du projet ou suivi d'exploitatio:
 - et la phase de fermeture ou la réhabilitation. Conforméme
- code de l'environnement, le responsable du suivi est le Ministère chargé de l'environnement, à travers l'Agence nationale de gestion de l'environnement.

Le plan de gestion environnementale sera présenté à partir des indicateurs de suivi environnemental et social et des indicateurs, performance permettant d'observer les évolutions au regard d'objectifs préalablement définis :

- Les indicateurs de suivi environnemental et social serviront à contrôler les effets à moyen et long terme sur l'environnement biophysique et humain (social) afin de vérifier que ceux-ci vont dans un sens positif (atténuation effective des effets négatifs, voire amélioration des conditions environnementales et sociales). Les indicateurs mesurés concerneront ceux plus particulièrement liés aux impacts



γ

précédemment identifiés. IL s'agit d'indicateurs d'état ou de pression sur le milieu, notamment en matière de niveaux de pollution, de degré de dégradation du milieu et des écosystèmes ou encore la santé et de bien-être des populations.

- Les indicateurs de performance (ou de réponse) serviront à vérifier la bonne application des mesures environnementales et sociales proposées dans les mesures environnementales et sociales proposées dans les mesures d'atténuation, de réduction et compensatoires. Pour chacune des principales mesures, un ou plusieurs indicateurs pertinents seront proposés afin de vérifier leur bonne mise en œuvre (phase de réalisation) ou leur bonne application (phase d'exploitation).

Un plan de gestion environnementale présentant les indicateurs de suivi environnemental et social et les indicateurs de performance sera établi. Le bilan des activités à mener se présentera sous la forme de tableau ou matrice :

Phase du projet	Zone Concernée	Activités / Source d'impact	Composante du milieu affectée	Nature de l'impact	Mesure d'atténuation	Indicateurs de suivi	Source de Vérification	Organisme de suivi

- GESTIONS DES RISQUES ET ACCIDENTS

La gestion des risques et accidents s'effectuera à toutes les phases du projet. Elle s'établira sur :

- les plans d'urgence et les plans d'intervention en cas d'urgence établis (et disponibles) afin d'intervenir (en cas de fuite, d'explosion, d'incendie, d'érosion) et de définir un plan permettant d'éviter, de perturber les activités;
- les méthodes de protection de l'environnement que le promoteur compte utiliser :
 - en cas de panne dangereuses provoquées par les usures ou le vieillissement des installations, la corrosion, la perte de contrôle etc. ;
 - en cas d'incident des autres unités industrielles;
 - en cas de transport des produits dangereux;;
 - en cas d'accidents ou de défaillance de l'équipement;
 - en cas d'échappement du gaz ou d'explosion durant l'exploitation d'une installation connexe, dans ce cas le plan doit inclure l'équipement et les méthodes à utiliser pour arrêter la fuite du gaz ;
- les critères que le promoteur compte utiliser pour mettre en œuvre les plans d'urgence ;



- le processus de notification que le promoteur compte suivre pour s'assurer que les organismes compétents sont informés lorsque la société aura déterminé qu'il est nécessaire de mettre en œuvre les plans d'urgence ;
- les méthodes à suivre pour endiguer les incendies et d'autres dommages en cas de fuite accidentelle, notamment les procédures pour aviser les organismes compétents ou les organisations chargées des interventions d'urgence ;
- etc.

- **Sources de données et d'informations**

Le consultant mettra dans le rapport les sources des informations, les structures et personnes rencontrées etc. afin de permettre à tous lecteur de vérifier les informations contenues dans le rapport.

- **Référence bibliographique**

Le consultant mentionnera toute la documentation ayant servi à l'élaboration du rapport.



ANNEXE 5 : RAPORTAGE, PLAN DE TRAVAIL, CHRONOGRAMME ET PLANNING D'ACTIVITES

5.1. RAPPORTS A SOUMETTRE PAR LE CONSULTANT AU CLIENT ET LEURS CONDITIONS D'EMISSION :

- le rapport de démarrage à l'issue de la phase de cadrage ou d'établissement en français comprenant les éléments constitutifs conformément aux TDR de la mission en **cinq (05) exemplaires** : *plus tard deux (02) semaines après le démarrage de la mission* ;
- le rapport provisoire d'études (EIES) en français (à soumettre pour validation de l'ANGE) en **cinq (05) exemplaires** sur support papier et en version électronique sur clé USB : *au plus tard trente (30) jours après le démarrage de la mission. Le consultant devra incorporer les commentaires et suggestions de la partie togolaise et de la Banque mondiale (éventuellement) dans le document provisoire en cinq (05) jours après réception desdites observations et ;*
- le rapport final d'études (EIES) en **dix (10) exemplaires** en français incluant un résumé analytique en anglais et une version électronique sur clé USB: *au plus tard quarante-cinq (45) jours après le début des prestations.*

5.2. PLAN de travail, CHRONOGRAMME ET PLANNING D'ACTIVITES

PLANNING GLOBAL DE L'EXECUTION DE LA MISSION



J



PLANNING GLOBAL DE L'EXECUTION DE LA MISSION

ACTIVITES	Durée	Mois 1				Mois 2			
		S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
Rapport d'établissement	2 jours								
Conduite de la mission sur le terrain	31 jours								
Traitement des données	2 jours								
Rédaction du rapport provisoire	5 jours								
Atelier de validation du rapport	2 jours								
Production du rapport finale	5 jours								

LAWSON Teviator
 CONSULTANT
 Tel: +228 92 41 96 05 / 99 77 35 10
 teviator@gmail.com



✓

ANNEXE 6 : CV DU CONSULTANT



ENREGISTRE A LOME (TOGO)
COMMISSARIAT DES IMPÔTS

Fo.....N° **388848A** Le **2.8. OCT 2022**
RÉC: CINQ MILLE (5.000) Francs



Magnimnani TCHEDRE
Chef Section Enregistrement



1. Nom et Prénoms : LAWSON Têvi Atator
 2. Profession : Expert Environnementaliste
 3. Adresse : 01 BP 2648 Lomé 01
 00228 92 41 98 05/ 99 77 35 10
 teviator@gmail.com/ teviator@yahoo.fr
 4. Nationalité : Togolaise

5. Education/Formation/Cursus :

Date	Institution	Diplômes obtenus
2012	Université de Lomé	DEA en Biologie du Développement, Biologie végétale appliquée : Gestion des Ressources naturelles et de l'environnement
2010	Université de Lomé	Maitrise es Sciences Naturelles option Environnement
2021	Université de Lomé	Doctorat Unique en Biologie végétale, spécialité Biologie végétale-Environnement : Impact des polluants atmosphériques sur les ressources végétales
2022	Université catholique de Madagascar (UCM)	Master II en anthropologie-écologie
2009	Université de Lomé	Licence es Sciences Naturelles
2006	Lycée de Zomayi/Kpalimé	BAC D

6. Affiliation à des associations professionnelles et publications réalisées : Association féminine la Lumière, Observatoire Ouest Africain de l'Environnement

7. Autres formations

Titre de la formation	Structure ayant organisée la formation	Date et Lieu de la formation
Formation aux métiers de l'environnement et à l'application des normes	MONA FORMATION/Maroc	Février-mai 2022
Formateur en sauvegarde environnementale et sociale	WINIGA	2021
Formation en « politiques et procédures de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale »	Banque Mondiale	09-11 avril 2018 Lomé
Formation en « Sauvegarde Environnementale et Sociale, selon les procédures de la Banque Mondiale »	Banque Mondiale – Ministère de l'Urbanisme	06 au 09 mai 2014 Lomé
Formation en « Quality Control and Quality Accesement ». Formation organisée dans le cadre du projet REDD+ Togo	ONEF International / Consultant international	07- 24 janvier 2014 à Lomé
Formation en Développement Social basé sur l'inclusion, la cohésion et la responsabilisation	Banque Mondiale – Ministère de l'Urbanisme	26- 28 décembre 2012 à Lomé

8. Pays où l'employée a travaillé : Togo ; Burkina Faso, Mali, Côte d'Ivoire

9. Langues

Aptitude à :
 FRANÇAIS
 ANGLAIS

Parler
 Excellent
 Moyen

Lire
 Excellent
 Moyen

Moyen



10. Qualifications principales et domaines de compétence

- planification et gestion durable des ressources naturelles ;
- évaluation environnementale et sociale (étude d'impact, évaluation environnementale stratégique, Système de Management Environnemental, audit environnemental et social, contrôle et surveillance environnementale et sociale etc.) ;
- planification environnementale et gestion des collectivités territoriales (décentralisation, dynamique des territoires etc.) ;
- évaluation économique des biens et services environnementaux de la biodiversité des espaces protégés ;



Handwritten signature or mark.

- bonne connaissance des techniques d'aménagement des écosystèmes et des pratiques agricoles durables (agroforesterie, agriculture écologique et durable) ;
- Evaluation sociale (réinstallation, indemnisation, etc.) ;
- Entreprenariat ;
- Education/formation environnementale.

11. Expérience professionnelle

12 ans d'expériences professionnelles en évaluation environnementale et sociale, mobilisations des parties prenantes et appui au développement communautaires

2021 à ce jour : expert du cabinet LTA CONSEIL-Expertise environnementale et sociale

2013-2021 : Expert Environnementaliste près du Cabinet AGE CET-BTP

2010 – à ce jour : Consultant indépendant en évaluation environnementale et sociale



12. Expériences pertinentes pour la mission

<ul style="list-style-type: none"> - Consultations des différents acteurs ; - Identifications des parties prenantes ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif ; - Identification et caractérisation des conditions socio-économiques des populations bénéficiaires ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement ; - Élaboration du rapport de PMPP et de PEES 	<p>Nom du projet ou de la mission : Élaboration du plan de mobilisation des parties prenantes et du plan d'engagement environnemental et social dans le cadre de la préparation du projet pour la sécurité de l'eau urbaine au Togo (TUWS) (P176902)</p> <p>Financement : Banque mondiale Année : mars-avril 2022 Lieu : Togo Client : Banque mondiale Poste : Consultant en sauvegarde environnementale et sociale UPI Number: 593240 P.O Number: 8793776</p>
<ul style="list-style-type: none"> - -Revue documentaire pour le CGES ; - - collecte et traitement des données de terrains pour la rédaction du rapport ; - consultation des bénéficiaires ; - Rédaction du rapport ; - -approbation du rapport de CGES ; - Publication du rapport. 	<p>Nom du projet ou de la mission : Élaboration du document Cadre de Gestion Environnementale et Sociale et du plan de gestion des pestes du projet de cohésion sociale pour les régions défavorisées du golfe de guinée (P175043) en perspective d'exécution dans les régions des savanes, de la Kara et centrale en république Togolaise.</p> <p>Financement : Banque mondiale Année : 21 septembre 2021- 21 décembre 2021 Lieu : Togo Adresse du client : Ministère du développement a la base, de l'artisanat et de la jeunesse/Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB) Poste : Consultant indépendant en sauvegarde environnementale et sociale</p>
<p>Détail des tâches exécutées</p> <ul style="list-style-type: none"> - -Revue documentaire pour le CGES ; - - collecte et traitement des données de terrains pour la rédaction du rapport ; - consultation des bénéficiaires ; - Rédaction du rapport ; - -approbation du rapport de CGES ; - Publication du rapport. 	<p>Nom du projet ou de la mission : Élaboration du document Cadre de Gestion Environnementale et Sociale du Projet d'amélioration de la qualité et de l'équité de l'éducation de base au Togo</p> <p>Expert environnementaliste, consultant individuel</p> <p>Financement : Banque mondiale Année : 22 avril 2021-mai 2021 Lieu : Togo Adresse du client : Ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat (MEPSTA) Poste : Consultant indépendant en sauvegarde environnementale et sociale</p>
<p>Détail des tâches exécutées</p> <ul style="list-style-type: none"> - -Revue documentaire pour le CGES ; - - collecte et traitement des données de terrains pour la rédaction du rapport ; - consultation des bénéficiaires ; - Rédaction du rapport ; - -approbation du rapport de CGES ; - Publication du rapport. 	<p>Nom du projet ou de la mission : Élaboration du document Cadre de Gestion Environnementale et Sociale du Projet Régional sur le Corridor Économique Lomé-Ouagadougou-Niamey</p> <p>Expert environnementaliste, chef de mission</p> <p>Financement : Banque mondiale Année : Janvier 2021 -Juin 2021 Lieu : Togo Adresse du client : Ministère de la Planification du développement et de la Coopération. Adresse : Bd des Armées, Carrefour feux tricolores, Collège Protestant, à Coté de FUCEC, 08 BP : 81348 Lomé 08</p>



8

	<p>Tél : 00228 22 22 15 48, Email : projetcompetitivite@gmail.com Poste : Consultant indépendant en sauvegarde environnementale et sociale</p>
<p>Détail des tâches exécutées</p> <ul style="list-style-type: none"> - -Revue documentaire pour le - CGES ; - - collecte et traitement des - données de terrains pour la - rédaction du rapport ; - - consultation des bénéficiaires ; - - Rédaction du rapport ; - - approbation du rapport de - CGES par l'ANGE et la BAD ; - - Publication du rapport. 	<p>Nom du projet ou de la mission : Élaboration du document Cadre de Gestion Environnementale et Sociale du Projet d'électrification rurale CIZO Expert environnementaliste adjoint au chef de mission pour le compte de l'Agence Togolaise d'Électrification Rurale et des Énergies Renouvelables (AT2ER) Financement : Banque mondiale et BAD Année : Juin à Juillet 2019 Lieu : Togo Adresse du client : Cabinet TI-MONDO Adresse : 311, Rue des Evala Djidjolé Lomé TOGO Tél : 91 52 26 79 Poste : Consultant associé indépendant en sauvegarde environnementale et sociale</p>
<p>Détail des tâches exécutées</p> <ul style="list-style-type: none"> - -Revue documentaire pour le - CGES ; - - collecte et traitement des - données de terrains pour la - rédaction du rapport ; - - consultation des bénéficiaires ; - - Rédaction du rapport ; - - approbation du rapport de - CGES par l'ANGE et la Banque mondiale ; - - Publication du rapport. 	<p>Nom du projet ou de la mission : Élaboration du document Cadre de Gestion Environnementale et Sociale du Projet de Réformes et d'Investissement dans le Secteur de l'Énergie au Togo (PRISET) Expert environnementaliste adjoint au chef de mission pour le compte de la CEET Financement : Banque mondiale Année : Mars à Juin à Juillet 2018 Lieu : Togo Employeur : Consultant Indépendant Associé (Monsieur KARAMON Arouna arounakaramon@gmail.com Tél : 00228 91 52 26 79) Client : Compagnie énergie électrique du Togo (CEET) Lieu : Togo</p>
<p>Détail des tâches exécutées</p> <ul style="list-style-type: none"> - -Revue documentaire pour le CGES ; - - collecte et traitement des - données de terrains pour la - rédaction du rapport ; - consultation des bénéficiaires ; - Rédaction du rapport ; - -approbation du rapport de CGES ; - Publication du rapport. 	<p>Nom du projet ou de la mission : Élaboration du document Cadre de Gestion Environnementale et Sociale du Projet de plantation des terres dans les régions Maritime et plateaux du Togo. Financement : Banque mondiale Année : Janvier 2022 -mai 2022 Lieu : Togo Adresse du client : SEQUOIA PLANTATION, Agoè cacaveli Poste : Consultant indépendant en sauvegarde environnementale et sociale</p>
<p>Détail des tâches exécutées</p> <ul style="list-style-type: none"> - -Revue documentaire pour le - CGES ; - - collecte et traitement des - données de terrains pour la - rédaction du rapport ; - - consultation des bénéficiaires ; - - Rédaction du rapport ; - - approbation du rapport de - CGES par l'ANGE et la BAD ; - - Publication du rapport. 	<p>Nom du projet ou de la mission : Actualisation du plan de gestion des pestes et des pesticides (PGPP) du programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) Financement : Banque mondiale Année : Mars à Juin à Octobre 2016 Lieu : Togo Adresse du client : Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la Pêche/projet PASA Poste : Expert environnementaliste, personne ressource</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - élaboration du rapport d'étude d'impact environnemental et social 	<p>Etude d'impact environnemental et social du projet d'extension du réseau d'adduction d'eau potable dans les villes de Lomé, dans le cadre du projet d'infrastructures de développement urbain.</p> <p>Année : 2022 Financement : Banque mondiale/IDA Employeur : Consultant indépendant Client : PIDU Lieu : Togo Poste : Expert environnementaliste</p>



<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - élaboration du rapport d'étude d'impact environnemental et social 	<p>Etude d'impact environnemental et social du projet d'extension du réseau d'adduction d'eau potable dans les villes de Kara dans le cadre du projet d'infrastructures de développement urbain.</p> <p>Année : 2022 Financement : Banque mondiale/IDA Employeur : Consultant indépendant Client : PIDU Lieu : Togo Poste : Expert environnementaliste</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - élaboration du rapport d'étude d'impact environnemental et social 	<p>Etude d'impact environnemental et social du projet d'extension du réseau d'adduction d'eau potable dans les villes de Dapaong dans le cadre du projet d'infrastructures de développement urbain.</p> <p>Année : 2022 Financement : Banque mondiale/IDA Employeur : Consultant indépendant Client : PIDU Lieu : Togo Poste : Expert environnementaliste</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - élaboration du rapport d'étude d'impact environnemental et social 	<p>Etude d'impact environnemental et social du projet de construction et d'exploitation d'une unité de découpage de tôles et d'assemblage d'éponge métallique dans la zone portuaire de Lomé</p> <p>Année : 2022 Financement : TOGOTOLES Employeur : LTA CONSEIL Client : TOGOTOLES Lieu : Togo Poste : Expert environnementaliste</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - élaboration du rapport d'étude d'impact environnemental et social 	<p>Etude d'impact environnemental et social des travaux fibrage de 110 sites TOGOCOM au Togo</p> <p>Année : 2022 Financement : TOGOCOM Employeur : LTA CONSEIL Client : TOGOCOM Lieu : Togo Poste : Expert environnementaliste</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - élaboration du rapport d'étude d'impact environnemental et social 	<p>Etude d'impact environnemental et social des travaux de construction et d'exploitation des mini centrales solaires IVAE à Afossala et Kamina dans la région centrale.</p> <p>Année : 2022 Financement : GIZ/KFW Employeur : INENSUS Client : AT2ER Lieu : Togo Poste : Expert environnementaliste</p>



Handwritten signature or mark.

<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - élaboration du rapport d'étude d'impact environnemental et social 	<p>Etude d'impact environnemental et sociale des travaux de protection côtière du segment transfrontalier de Agbodrafo (Togo) a Grand-Popo (Benin)</p> <p>Année : 2021 Financement : Banque Mondiale/IDA Employeur : ACL-INROSLACKNER Client : WACA TOGO& WACA BENIN Lieu : Togo-Benin Poste : Expert environnementaliste</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - élaboration du rapport d'étude d'impact environnemental et social - Validation de l'EIES avec délivrance de certificat de conformité 	<p>Etude d'impact environnemental et sociale des travaux construction et exploitation des infrastructures administratives des mairies dans la région des Savanes du Togo dans le cadre du programme d'appui à la décentralisation (PAD-III)</p> <p>Année : 2021 Financement : KfW Employeur : LTA Conseil Client : AGETUR-TOGO/SEGONGUYON ARCHITECH-FRANCE Lieu : Togo Poste : Expert environnementaliste</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - élaboration du rapport d'étude d'impact environnemental et social - Validation de l'EIES avec délivrance de certificat de conformité 	<p>Etude d'impact environnemental et sociale des travaux construction et exploitation des infrastructures administratives des mairies dans la région de la Kara du Togo dans le cadre du programme d'appui à la décentralisation (PAD-III)</p> <p>Année : 2021 Financement : KfW Employeur : LTA Conseil Client : AGETUR-TOGO/SEGONGUYON ARCHITECH-FRANCE Lieu : Togo Poste : Expert environnementaliste</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - élaboration du rapport d'étude d'impact environnemental et social - Validation de l'EIES avec délivrance de certificat de conformité 	<p>Etude d'impact environnemental et sociale des travaux construction et exploitation des infrastructures administratives des mairies dans la région Centrale du Togo dans le cadre du programme d'appui à la décentralisation (PAD-III)</p> <p>Année : 2021 Financement : KfW Employeur : LTA Conseil Client : AGETUR-TOGO/SEGONGUYON ARCHITECH-FRANCE Lieu : Togo Poste : Expert environnementaliste</p>



<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - élaboration du rapport d'étude d'impact environnemental et social - Validation de l'EIES avec délivrance de certificat de conformité 	<p>Etude d'impact environnemental et sociale des travaux construction et exploitation des infrastructures administratives des mairies dans la région Maritime du Togo dans le cadre du programme d'appui à la décentralisation (PAD-III)</p> <p>Année : 2021 Financement : KfW Employeur : LTA Conseil Client : AGETUR-TOGO/SEGONGUYON ARCHITECH-FRANCE Lieu : Togo Poste : Expert environnementaliste</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - élaboration du rapport d'étude d'impact environnemental et social - Validation de l'EIES avec délivrance de certificat de conformité 	<p>Etude d'impact environnemental et sociale des travaux construction et exploitation des infrastructures administratives des mairies dans la région des Plateaux du Togo dans le cadre du programme d'appui à la décentralisation (PAD-III)</p> <p>Année : 2021 Financement : KfW Employeur : LTA Conseil Client : AGETUR-TOGO/SEGONGUYON ARCHITECH-FRANCE Lieu : Togo Poste : Expert environnementaliste</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - élaboration du rapport d'étude d'impact environnemental et social - Validation de l'EIES avec délivrance de certificat de conformité 	<p>Etude d'impact environnemental et social et plan d'action de réinstallation de 200Km de route dans la région des Savanes du Togo : Section 1 : RN1-Nadali-Yembour-Bogou-Nano-Tami-Naki Ouest-DontougouBiankouri-RN1 y compris la bretelle de Tandjoaré</p> <p>Année : 2021 Financement : BIE/TOGO Employeur : AG7/DIWI-GERMANY Client : Ministère des travaux publics Lieu : Togo Poste : Expert environnementaliste</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - élaboration du rapport d'étude d'impact environnemental et social - Validation de l'EIES avec délivrance de certificat de conformité 	<p>Etude d'impact environnemental et social et plan d'action de réinstallation de 200Km de route dans la région des Savanes du Togo : Section 2 : RN1/Timbou-Nadjoundi-Sam Naba-Kouriantre-Papri-RN28</p> <p>Année : 2021 Financement : BIE/TOGO Employeur : AG7/DIWI-GERMANY Client : Ministère des travaux publics Lieu : Togo Poste : Expert environnementaliste</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - élaboration du rapport d'étude d'impact environnemental et social 	<p>Etude d'impact environnemental et social et plan d'action de réinstallation de 200Km de route dans la région des Savanes du Togo : Section 3 : RN28-Namoudjoga-Naki Est/RN24</p> <p>Année : 2021 Financement : BIE/TOGO Employeur : AG7/DIWI-GERMANY Client : Ministère des travaux publics Lieu : Togo Poste : Expert environnementaliste</p>



8

<ul style="list-style-type: none"> - Validation de l'EIES avec délivrance de certificat de conformité 	
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - élaboration du rapport d'étude d'impact environnemental et social - Validation de l'EIES avec délivrance de certificat de conformité 	<p>Etude d'impact environnemental et social et plan d'action de réinstallation de 200Km de route dans la région des Savanes du Togo : Section 4 : Naki Est/RN24-Galangachi/RN1.</p> <p>Année : 2021 Financement : BIE/TOGO Employeur : AG7/DIWI-GERMANY Client : Ministère des travaux publics Lieu : Togo Poste : Expert environnementaliste</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - élaboration du rapport d'étude d'impact environnemental et social - Validation de l'EIES avec délivrance de certificat de conformité 	<p>Nom du projet ou de la mission : Etudes d'Impact Environnemental et Social Approfondies du projet de réhabilitation et de renforcement de la route nationale n°1 (RN1) sur le tronçon AOUDA-KARA. Expert environnementaliste, chef de mission du groupement AED-CONSULT-LGE-INTERNATIONAL-LTA CONSEIL.</p> <p>Projet Régional sur le Corridor économique Lomé, Ouaga, Niamey (Namey)</p> <p>Année : 2020 Financement : Banque mondiale/IDA</p> <p>Client : Ministère de la Planification du développement et de la Coopération. Adresse : Bd des Armées, Carrefour feux tricolores, Collège Protestant, à Coté de FUCEC, 08 BP : 81348 Lomé 08 Tél : 00228 22 22 15 48, Email : projetcompetitivite@gmail.com</p>
<p>Détail des tâches exécutées</p>	<p>Nom du projet ou de la mission :</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - 2laboration du rapport d'étude d'impact environnemental et social simplifié Validation de l'EIES avec délivrance de certificat de conformité 	<p>Etude d'impact environnemental et social du sous-projet de construction de l'aire d'abattage de la ville de Kpalimé, par l'Office national des abattoirs et frigorifique (ONAF) du Togo dans le cadre du projet d'appui au secteur agricole (PASA)</p> <p>Année : 2018 Financement : Banque mondiale/IDA Employeur : Consultant Indépendant Client : Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique/PASA Lieu : Togo Poste : Consultant indépendant/ Expert environnementaliste</p>
<p>Détail des tâches exécutées</p>	<p>Nom du projet ou de la mission :</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - 2laboration du rapport d'étude d'impact environnemental et social simplifié - Validation de l'EIES avec délivrance de certificat de conformité 	<p>Etude d'impact environnemental et social du sous-projet de construction de l'aire d'abattage de la ville de Sokodé, par l'Office national des abattoirs et frigorifique (ONAF) du Togo dans le cadre du projet d'appui au secteur agricole (PASA)</p> <p>Année : 2018 Financement : Banque mondiale/IDA Employeur : Consultant Indépendant Client : Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique/PASA Lieu : Togo Poste : Consultant indépendant/ Expert environnementaliste</p>
<p>Détail des tâches exécutées</p>	<p>Nom du projet ou de la mission :</p>



<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - 2laboration du rapport d'étude d'impact environnemental et social simplifié - Validation de l'EIES avec délivrance de certificat de conformité 	<p>Etude d'impact environnemental et social du sous-projet de construction de l'aire d'abattage de la ville de Kara, par l'Office national des abattoirs et frigorifique (ONAF) du Togo dans le cadre du projet d'appui au secteur agricole (PASA) Année : 2018 Financement : Banque mondiale/IDA Employeur : Consultant Indépendant Client : Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique/PASA Lieu : Togo Poste : Consultant indépendant/ Expert environnementaliste</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; -Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; -Identification et caractérisation des impacts et risques ; -Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - élaboration du rapport d'étude d'impact environnemental et social - Validation de l'EIES avec délivrance de certificat de conformité 	<p>Nom du projet ou de la mission : Etudes d'Impact Environnemental et Social simplifié des microprojets de maraichage à Efaló Kopé et de d'aménagement de piste à Kominidè Expert environnementaliste adjoint au chef de mission Madame BLU Année : 2020 Financement : Banque mondiale/IDA Employeur : Consultant Indépendant, BLU A. Délali pour le compte de l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB), Agbalépédogan, rue 48 Maison, 428, Villa Malou 01 BP : 2098 Lomé-Togo Tél : +228 22 43 09 99/ 22 27 57 11/ Site Web : www.anadeb.org Email : anadeb@anadeb.org</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; -Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; -Identification et caractérisation des impacts et risques ; -Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - élaboration du rapport d'étude d'impact environnemental et social 	<p>Nom du projet ou de la mission : Audit environnemental et social des microprojets du Projet d'Emploi des Jeunes vulnérables (EJV) Expert environnementaliste chef de mission Année : 2020 Financement : Banque mondiale/IDA Employeur : l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB), Agbalépédogan, rue 48 Maison, 428, Villa Malou 01 BP : 2098 Lomé-Togo Tél : +228 22 43 09 99/ 22 27 57 11/ Site Web : www.anadeb.org Email : anadeb@anadeb.org</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - élaboration du rapport d'étude d'impact environnemental et social , - Validation de l'EIES avec délivrance de certificat de conformité 	<p>Etude d'impact environnemental et social du projet de construction et d'exploitation d'une unité de production cosmétique dans la zone industrielle de Lomé-Porte Année : 2020 Financement : Nouvelle Parfumerie GAN' Employeur : Consultant Indépendant Client : Nouvelle Parfumerie GANDOUR Adresse Agoè assiyéyé Tel : +228 90453074/90935258 Lieu : Togo Poste : Consultant indépendant/ Expert environnementaliste</p> 
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - élaboration du rapport d'étude d'impact environnemental et social 	<p>Etude d'impact environnemental et social des travaux de bitumage de la route Tiebissou-Sakassou-Beoumi dans le cadre de la mission d'études techniques, économiques et d'impact environnemental et social pour le bitumage de routes interurbaines en république de Côte d'Ivoire _ mission EB4 Année : 2019 Financement : Fonds d'Etudes de Côte d'Ivoire Employeur : AGECET-BTP Client : AGEROUTE Lieu : Côte d'Ivoire Poste : Expert environnementaliste</p>




8


<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - élaboration du rapport d'étude d'impact environnemental et social 	<p>Etude d'impact environnemental et social des travaux de bitumage de la route Sifie-Man dans le cadre de la mission d'études techniques, économiques et d'impact environnemental et social pour le bitumage de routes interurbaines en république de Côte d'Ivoire _ mission EB4 Année : 2019 Financement : Fonds d'Etudes de Côte d'Ivoire Employeur : AGE CET-BTP Client : AGEROUTE Lieu : Côte d'Ivoire Poste : Expert environnementaliste</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - élaboration du rapport d'étude d'impact environnemental et social 	<p>Etude d'impact environnemental et social des travaux de bitumage de la route Séguéla-Touba dans le cadre de la mission d'études techniques, économiques et d'impact environnemental et social pour le bitumage de routes interurbaines en république de Côte d'Ivoire _ mission EB4 Année : 2019 Financement : Fonds d'Etudes de Côte d'Ivoire Employeur : AGE CET-BTP Client : AGEROUTE Lieu : Côte d'Ivoire Poste : Expert environnementaliste</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques - Validation de l'EIES avec délivrance de certificat de conformité 	<p>Etude d'impact environnemental et social du projet de construction et d'exploitation d'une station-service aux couleurs de T-Oil à Agbandi dans la préfecture de Blitta Année : 2019 Financement : Promoteur Employeur : Consultant Indépendant Client : YAMEY TRANSPORT Adresse Agoè assiyéy Tel : +228 90453074/90935258 Lieu : Togo Poste : Consultant indépendant/ Expert environnementaliste</p> 
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - élaboration du rapport d'étude d'impact environnemental et social - Validation de l'EIES avec délivrance de certificat de conformité 	<p>Etude d'impact environnemental et social du projet de construction et d'exploitation d'une unité de découpage de fer à béton et de tôles à Adakpamé dans la commune de Lomé Année : 2018 Financement : Promoteur Employeur : Consultant Indépendant Client : Etablissement MAFIS Tél. 00228 22263140/ 9019 22 12/BP : 10199 Lieu : Togo Poste : Consultant indépendant/ Expert environnementaliste</p>
<p>Détail des tâches exécutées</p>	<p>Nom du projet ou de la mission :</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - 2laboration du rapport d'étude d'impact environnemental et social simplifié 	<p>Etude d'impact environnemental et social du sous-projet de construction de l'aire d'abattage de la ville de Kpalimé, par l'Office national des abattoirs et frigorifique (ONAF) du Togo dans le cadre du projet d'appui au secteur agricole (PASA) Année : 2018 Financement : Banque mondiale/IDA Employeur : Consultant Indépendant Client : Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique/PASA Lieu : Togo Poste : Consultant indépendant/ Expert environnementaliste</p>
<p>Détail des tâches exécutées</p>	<p>Nom du projet ou de la mission :</p>

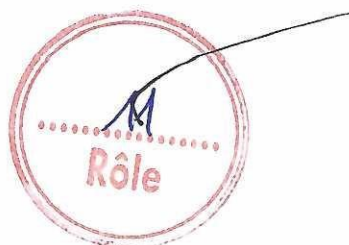


8

<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - 2laboration du rapport d'étude d'impact environnemental et social simplifié 	<p>Etude d'impact environnemental et social du sous-projet de construction de l'aire d'abattage de la ville de Sokodé, par l'Office national des abattoirs et frigorifique (ONAF) du Togo dans le cadre du projet d'appui au secteur agricole (PASA) Année : 2018 Financement : Banque mondiale/IDA Employeur : Consultant Indépendant Client : Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique/PASA Lieu : Togo Poste : Consultant indépendant/ Expert environnementaliste</p>
<p>Détail des tâches exécutées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - 2laboration du rapport d'étude d'impact environnemental et social simplifié 	<p>Nom du projet ou de la mission :</p> <p>Etude d'impact environnemental et social du sous-projet de construction de l'aire d'abattage de la ville de Kara, par l'Office national des abattoirs et frigorifique (ONAF) du Togo dans le cadre du projet d'appui au secteur agricole (PASA) Année : 2018 Financement : Banque mondiale/IDA Employeur : Consultant Indépendant Client : Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique/PASA Lieu : Togo Poste : Consultant indépendant/ Expert environnementaliste</p>
<p>Détail des tâches exécutées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - Présentation du rapport d'étude d'impact environnemental et social à l'atelier de validation - Obtention du certificat de conformité environnementale 	<p>Nom du projet ou de la mission :</p> <p>Etude d'impact environnementale et sociale du projet d'exploitation et de concassage de gneiss dans les villages de Iassa-léo et Iassa-Agbandandè, dans le canton de Iassa (préfecture de la KOZAH)</p> <p>Année : 2017 Employeur : Consultant Indépendant Client : ECOBAK <i>Rue : Imprimerie Graphic, BP. : 328 Kara-TOGO</i> <i>Tél : (228) 26 60 01 62 /90 04 14 67 /98 88 41 67</i> <i>E-mail : klaptio@yahoo.fr</i> Lieu : Togo (Kara)</p> <p>Poste : Expert Environnementaliste</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur les conditions de gestions des déchets - Descriptions des différents déchets ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques liés à la gestion des déchets ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - Présentation du rapport 	<p>Etude diagnostic de la gestion des déchets biomédicaux du district sanitaire de Bamako en République du Mali</p> <p>Année : 2017 Employeur : GECI EXPERT Client : Ministère de la santé Lieu : Mali/Bamako Poste : Expert Environnementaliste</p> 
<p>Détail des tâches exécutées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - Présentation du rapport d'étude d'impact environnemental et social à l'atelier de validation - Obtention du certificat de conformité environnementale 	<p>Nom du projet ou de la mission :</p> <p>Etude d'Impact Environnemental et Social du projet de construction et d'exploitation d'une unité agro-industrielle de transformation et de commercialisation de l'huile et tourteau de soja et d'arachide à Yelivo dans la préfecture de Tchoudjo par l'ESOP Huile Sokodé.dans le cadre du projet d'appui au secteur agricole (PASA) Année : 2017 Financement : Banque mondiale/IDA Employeur : Consultant Indépendant Client : Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique/PASA Lieu : Togo Poste : Consultant indépendant/ Expert environnementaliste</p>




<p>Détail des tâches exécutées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - Présentation du rapport d'étude d'impact environnemental et social à l'atelier de validation - Obtention du certificat de conformité environnementale 	<p>Nom du projet ou de la mission</p> <p>Etude d'impact environnementale et sociale du projet de concassage de gneiss à Bolou-Vavatsi</p> <p>Année : 2016</p> <p>Employeur : LGE International</p> <p>Client : EESG SARLU Nyékonakpoè , rue des Oliviers, Tél. 00228 92 02 51 88 mandcp@sina.com</p> <p>Lieu : Togo (Tsévié)</p> <p>Poste : Expert Environnementaliste</p>
<p>Détail des tâches exécutées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - Présentation du rapport d'étude d'impact environnemental et social à l'atelier de validation - Obtention du certificat de conformité environnementale 	<p>Nom du projet ou de la mission</p> <p>Etude d'impact environnementale et sociale du projet de construction et d'exploitation d'une station-service aux couleurs Shell à Sagbado (Lomé)</p> <p>Année : 2016</p> <p>Employeur : Consultant Indépendant</p> <p>Client : RENTE AMAB SARL BP 7070, Nyékonakpoè, Rue de l'Ogou, Tél. 00228 93 27 67 77</p> <p>Lieu : Préfecture du Golfe (Lomé)</p> <p>Poste : Expert Environnementaliste</p> 
<p>Détail des tâches exécutées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - Présentation du rapport d'étude d'impact environnemental et social à l'atelier de validation 	<p>Nom du projet ou de la mission</p> <p>Etude d'impact environnemental et social, des travaux de réhabilitation du bassin de rétention d'eaux pluviales de Bèklikamé dans le cadre du projet d'Urgence de Réhabilitation des Infrastructures et des Services Electriques (PURISE).</p> <p>Année : 2016</p> <p>Lieu : TOGO /Lomé</p> <p>Client : AGETUR-TOGO/Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat</p> <p>Financement : Banque Mondiale/IDA</p> <p>Employeur : Consultant Individuel</p> <p>Poste : Expert environnementaliste associé</p>
<p>Détail des tâches exécutées</p>	<p>Nom du projet ou de la mission</p>



J

<ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - Présentation du rapport d'étude d'impact environnemental et social à l'atelier de validation - Obtention du certificat de conformité environnementale 	<p>Etude d'impact environnementale et sociale du projet de concassage de gneiss à Sédina pour le compte des travaux de réhabilitation de l'aéroport de Niamtougou</p> <p>Année : 2016 Employeur : Consultant Indépendant Client : XING FA SARLU <i>Tel : (+228) 93 55 08 62 /90 82 11 54, BP : 6303 Lomé-Togo</i> <i>Siège social : Davié-Tsévié</i> Lieu : Togo/Préfecture de la Kozah (Kouméa)</p> <p>Poste : Expert Environnementaliste</p>
--	---

<p>Détail des tâches exécutées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - Présentation du rapport d'étude d'impact environnemental et social à l'atelier de validation Obtention du certificat de conformité environnementale 	<p>Nom du projet ou de la mission : Etudes d'Impacts environnemental et social (EIES) et surveillance des travaux de drainage des eaux pluviales des quartiers Adakpamé, Akodesséwa-kponou et de bitumage du boulevard Malfakassa prolongé à Lomé. Projet d'Urgence de Réhabilitation des Infrastructures et des Services électriques (PURISE) :</p> <p>Année : Septembre 2014- juin 2016 Lieu : TOGO/Lomé Client : AGETUR-Togo Financement : Banque Mondiale/ Don IDA Poste : Expert environnementaliste</p> 
<p>Détail des tâches exécutées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - Présentation du rapport d'étude d'impact environnemental et social à l'atelier de validation Obtention du certificat de conformité environnementale 	<p>Nom du projet ou de la mission : Etudes d'Impacts environnemental et social (EIES) et surveillance des travaux d'aménagement et de bitumage des rues 267, 218 AGP et 218AFG. Projet d'Urgence de Réhabilitation des Infrastructures et des Services électriques (PURISE) :</p> <p>Année : décembre 2014- mai 2016 Lieu : TOGO /Lomé Client : AGETUR-TOGO/Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat Financement : Banque Mondiale/IDA Poste : Expert environnementaliste</p>
<p>Détail des tâches exécutées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - Présentation du rapport d'étude d'impact environnemental et social à l'atelier de validation Obtention du certificat de conformité environnementale 	<p>Nom du projet ou de la mission : Etude d'impact environnemental et social des travaux d'aménagement et de pavage de la rue 195 AGP (rue Malou/rue de la fraternité) à Lomé Projet d'Urgence de Réhabilitation des Infrastructures et des Services électriques (PURISE) :</p> <p>Année : Juin 2013- Août 2014 Lieu : TOGO /Lomé Client : AGETUR-TOGO/Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat Financement : Banque Mondiale/IDA Poste : Expert environnementaliste</p>
<p>Détail des tâches exécutées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; 	<p>Nom du projet ou de la mission : Etude d'impact environnemental et social des travaux d'aménagement et de pavage de la rue 178 AGP à Lomé. Projet d'Urgence de Réhabilitation des Infrastructures et des Services électriques (PURISE) :</p>



J

<ul style="list-style-type: none"> - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - Présentation du rapport d'étude d'impact environnemental et social à l'atelier de validation <p>Obtention du certificat de conformité environnementale</p>	<p>Année : décembre 2013- avril 2014 Lieu : TOGO /Lomé Client : AGETUR-TOGO/Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat Financement : Banque Mondiale/IDA Poste : Expert environnementaliste</p>
---	--




J

<p>Détail des tâches exécutées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - Présentation du rapport d'étude d'impact environnemental et social à l'atelier de validation <p>Obtention du certificat de conformité environnementale</p>	<p>Nom du projet ou de la mission : Etudes d'Impact Environnemental et Social des travaux d'aménagement et de pavage de la rue 186 AFG à Lomé.</p> <p>Projet d'Urgence de Réhabilitation des Infrastructures et des Services électriques (PURISE) :</p> <p>Année : Novembre 2013- septembre 2014 Lieu : TOGO /Lomé Client : AGETUR-TOGO/Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat Financement : Banque Mondiale/IDA Poste : Expert environnementaliste associé</p>
<p>Détail des tâches exécutées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - Présentation du rapport d'étude d'impact environnemental et social à l'atelier de validation <p>Obtention du certificat de conformité environnementale</p>	<p>Nom du projet ou de la mission : Etude d'impact environnemental et social des travaux d'aménagement et de reprofilage de la rue 126 AGP à Lomé.</p> <p>Projet d'Urgence de Réhabilitation des Infrastructures et des Services électriques (PURISE) :</p> <p>Année : Novembre 2013- septembre 2014 Lieu : TOGO /Lomé Client : AGETUR-TOGO/Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat Financement : Banque Mondiale/IDA Poste : Expert environnementaliste</p>
<p>Détail des tâches exécutées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse des données sur l'état initial ; - Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; - Identification et caractérisation des impacts et risques ; - Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; - Présentation du rapport d'étude d'impact environnemental et social à l'atelier de validation <p>Obtention du certificat de conformité environnementale</p>	<p>Nom du projet ou de la mission : réinstallation et étude d'impact environnemental des travaux d'aménagement et de reprofilage de la rue 126 AGP à Lomé.</p> <p>Projet d'Urgence de Réhabilitation des Infrastructures et des Services électriques (PURISE) :</p> <p>Année : 2013-2014 Lieu : TOGO /Lomé Client : AGETUR-TOGO/Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat Financement : Banque Mondiale/IDA Poste : Expert environnementaliste</p>
<p>Détail des tâches exécutées</p> <p>Collecte et analyse des données sur l'état initial ; Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; Identification et caractérisation des impacts et risques ; Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; Présentation du rapport d'étude d'impact environnemental et social à l'atelier de validation</p> <p>Obtention du certificat de conformité environnementale</p>	<p>Nom du projet ou de la mission : Etudes d'Impact Environnemental et social ainsi que le Suivi et surveillance environnemental des travaux de bitumage de la rue Zooti à Lomé (PURISE)</p> <p>Année : Octobre 2010- à Novembre M2013 Lieu : TOGO/Lomé Client : Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat Financement : Banque Mondiale/IDA Employeur: Groupement de Bureaux AGE CET BTP/AUXI-BTP Poste : Expert environnementaliste/suivi et contrôle environnemental</p>
<p>Détail des tâches exécutées</p> <p>Collecte et analyse des données sur l'état initial ; Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; Identification et caractérisation des impacts et risques ; Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; Présentation du rapport d'étude d'impact environnemental et social à l'atelier de validation</p>	<p>Nom du projet ou de la mission : Etudes d'Impact Environnemental et social ainsi que le suivi et surveillance environnemental des travaux de pavage de la rue 190 AGP à Lomé (PURISE)</p> <p>Année : Octobre 2010-à Novembre 2013 Lieu : TOGO/Lomé Client : Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat Financement : Banque Mondiale/IDA Employeur: Groupement de Bureaux AGE CET BTP/AUXI-BTP</p>



Handwritten signature or mark.

<p>Obtention du certificat de conformité environnementale Prescription aux entreprises des mesures nécessaires au respect des normes et mesures environnementales et de sécurité sur les chantiers ; Elaboration et transmission des rapports trimestriels à l'ANGE ; Elaboration et transmission des rapports mensuels au Maître d'ouvrage délégué.</p>	<p>Poste : Expert environnementaliste/suivi et contrôle environnemental</p>
<p>Détail des tâches exécutées Collecte et analyse des données sur l'état initial ; Analyse des cadres politique, juridiques et normatif; Identification et caractérisation des impacts et risques ; Proposition de mesures d'atténuation, d'évitement et des plans de gestion environnementale et sociale et de gestion des risques ; Présentation du rapport d'étude d'impact environnemental et social à l'atelier de validation Obtention du certificat de conformité environnementale Prescription aux entreprises des mesures nécessaires au respect des normes et mesures environnementales et de sécurité sur les chantiers ; Elaboration et transmission des rapports trimestriels à l'ANGE ; Elaboration et transmission des rapports mensuels au Maître d'ouvrage délégué.</p>	<p>Nom du projet ou de la mission : Etudes d'Impact Environnemental et social ainsi que le suivi et surveillance environnemental des travaux de pavage de la voie de l'Eglise Baptiste d'Agbalépédogan à Lomé (PURISE) Année : Octobre 2010-à Novembre 2013 Lieu : TOGO/Lomé Client : Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat Financement : Banque Mondiale/IDA Employeur: Groupement de Bureaux AGE CET BTP/AUXI-BTP Poste : Expert environnementaliste/suivi et contrôle environnemental</p> 

13. Autres expériences

<ul style="list-style-type: none"> - Collecte de données documentaires ; - Consultation des parties prenantes ; - Recherches des non conformités ; - Proposition de mesures correctrices ; - Validation du rapport par Banque mondiale ; - Validation du rapport par l'Etat Togolais 	<p>Audit environnemental et social de la société d'exploitation de Gaz ouest africaine (WAPCo) Année : 2019 Financement : Banque mondiale Maitre d'ouvrage : ENVIPUR SA Lieu : Togo Poste : Expert socio-environmentaliste Chef de mission adjoint</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte de données documentaires ; - Consultation des parties prenantes ; - Recherches des non conformités ; - Proposition de mesures correctrices ; - Validation du rapport par Banque mondiale ; - Validation du rapport par l'Etat Togolais 	<p>Audit environnemental, social et technique des travaux d'entretien des routes (pistes rurales et routes revêtues) financés par l'autorité routière (exercice 2017 et 2018) en République du Mali. Année : 2019 Financement : Autorité Routière Employeur : Groupement GE CI-Expert conseil/AGE CET Pays : Mali Poste : Expert socio-environmentaliste</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte de données documentaires ; - Consultation des parties prenantes ; - Recherches des non conformités ; - Proposition de mesures correctrices ; - Validation du rapport par Banque mondiale ; - Validation du rapport par l'Etat Togolais 	<p>Audit environnemental et social des microprojets du PDCplus dont 24 microprojets de pistes rurales audités. Année : 2017 Financement : Banque mondiale/IDA Employeur : Chef de mission adjoint au consultant individuel Client : Ministère du Développement à la base Poste : Expert socio-environmentaliste adjoint</p>



8

<ul style="list-style-type: none"> - Collecte de données documentaires ; - Consultation des parties prenantes ; - Recherches des non conformités ; - Proposition de mesures correctrices ; - Validation du rapport par Banque mondiale ; - Validation du rapport par l'Etat Togolais 	<p>Audit environnemental et social des travaux du projet PURISE à Lomé dont 5 sous projets de routes bitumées ou pavées audités</p> <p>Année : 2015</p> <p>Financement : Banque mondiale</p> <p>Maitre d'ouvrage : AGETUR-TOGO Ministère de l'urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de Vie</p> <p>Lieu : Togo</p> <p>Poste : Expert socio-environnementaliste associé au consultant indépendant</p>
--	--

<ul style="list-style-type: none"> - Collecte de données documentaires ; - Consultation des parties prenantes ; - Recherches des non conformités ; - Proposition de mesures correctrices ; - Validation du rapport par Banque mondiale ; - Validation du rapport par l'Etat Togolais 	<p>Audit environnemental et social de la centrale thermique de la société CONTOURGLOBAL TOGO</p> <p>Année : 2015</p> <p>Financement : Banque mondiale</p> <p>Maitre d'ouvrage : ENVIPUR SA</p> <p>Lieu : Togo</p> <p>Poste : Expert socio-environnementaliste Chef de mission adjoint</p>
--	--

<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration avec les acteurs principaux (PAP, CII, équipe de projet, CDQ) pour l'identification des sites de recasements sur les rues adjacentes ; - Consultation des PAP et des riverains des sites de recasement ; - Supervision de la construction des kiosques et baraques et autres structures de recasement ; - Mise en œuvre des autres mesures convenues dans le PAR ; - Gestion des plaintes liées à la réinstallation ; - Suivi des impacts sociaux des travaux. 	<p>Elaboration et mise en œuvre du PAR des travaux de bitumage de la rue Zooti à Lomé : Projet d'Urgence de Réhabilitation des Infrastructures et des Services (PURISE)</p> <p>Année : 2010-2014</p> <p>Financement : Banque mondiale</p> <p>Maitre d'ouvrage : Ministère de l'urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de Vie</p> <p>Client : Cabinet AGE CET-BTP</p> <p>Lieu : Togo</p> <p>Poste : Expert socio-environnementaliste associé</p>
---	--

Détail des tâches exécutées	Nom du projet ou de la mission :
------------------------------------	---

<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration avec les acteurs principaux (PAP, CII, équipe de projet, CDQ) pour l'identification des sites de recasements sur les rues adjacentes ; - Consultation des PAP et des riverains des sites de recasement ; - Supervision de la construction des kiosques et baraques et autres structures de recasement ; - Mise en œuvre des autres mesures convenues dans le PAR ; - Gestion des plaintes liées à la réinstallation ; - Suivi des impacts sociaux des travaux. 	<p>Elaboration et mise en œuvre du PAR des travaux de pavage de la voie de l'Eglise Baptiste d'Agat (PURISE)</p> <p>Année : 2013-2014</p> <p>Financement : Banque mondiale</p> <p>Maitre d'ouvrage : Ministère de l'urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de Vie</p> <p>Client : Cabinet AGE CET-BTP</p> <p>Lieu : Togo</p> <p>Poste : Expert Socio-environnementaliste associé</p>
---	---

Détail des tâches exécutées	Nom du projet ou de la mission :
------------------------------------	---

Détail des tâches exécutées	Nom du projet ou de la mission :
------------------------------------	---

<ul style="list-style-type: none"> - Actualisation du plan d'action de réinstallation (PAR) pour l'indemnisation et la relocalisation des PAP du Togo et du Bénin et de l'EIES - Vérification et confirmation ou infirmation de l'apparition des impacts environnementaux prévus par l'Etude d'Impact environnemental et Social ; - Contrôle et surveillance de la mise en œuvre des mesures d'atténuation des impacts négatifs et de prévention des risques ; - Identification des impacts résiduels et proposition des mesures d'atténuations ; - Elaboration des rapports mensuels de suivi environnemental et social 	<p>Prestation de surveillance, et de contrôle des travaux de construction des postes de contrôle juxtaposé à sanvé-condji/Hilla-condji à la frontière du Togo et du Benin</p>
---	---

	<p>Année : 2016 à ce jour</p> <p>Financement : UEMOA/ 100% FAD (BAD)</p> <p>Employeur : AGE CET-DIWI</p> <p>Organe de mise en œuvre du PAR : CII&ANGE</p> <p>Lieu : Togo-Benin</p>
--	--


	Poste : Expert environnementaliste
--	---

Détail des tâches exécutées	Nom du projet ou de la mission :
------------------------------------	---

Détail des tâches exécutées	Nom du projet ou de la mission :
------------------------------------	---



(Handwritten signature)

<ul style="list-style-type: none"> - Actualisation du plan d'action de réinstallation (PAR) - Suivi de la mise en œuvre du plan d'action de réinstallation - Validation du Plan de Gestion Environnementale et Sociale - Contrôle et surveillance de la mise en œuvre des mesures d'atténuation des impacts négatifs ; - Suivi du respect des mesures validées pour éviter tout risque environnemental lié aux travaux - Prescription à l'entreprise des mesures nécessaires au respect des normes et mesures environnementales et de sécurité sur les chantiers ; - Elaboration et transmission des rapports mensuels au Ministère des infrastructures et des transports 	<p>Prestation de surveillance, et de contrôle des travaux d'aménagement et de bitumage de la voie de contournement de Lomé, Tronçon 2 : RN1 (Golf Club de Lomé)-Noépé-frontière Ghana (20,540Km)</p> <p>Année : 2014-2018 (en cours) Lieu : TOGO/Lomé Client : Ministère des Infrastructures et des Transports Organe de mise en œuvre du PAR : CII Financement : EXIM BANK-Chine et BIE Employeur : AGE CET /LAMCO</p> <p>Poste : Expert Socio-environnementaliste d'appui</p>
<p>Détail des tâches exécutées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actualisation du plan d'action de réinstallation (PAR) - Suivi de la mise en œuvre du plan d'action de réinstallation - Validation du Plan de Gestion Environnementale et Sociale - Contrôle et surveillance de la mise en œuvre des mesures d'atténuation des impacts négatifs ; - Suivi du respect des mesures validées pour éviter tout risque environnemental lié aux travaux - Prescription à l'entreprise des mesures nécessaires au respect des normes et mesures environnementales et de sécurité sur les chantiers ; - Elaboration et transmission des rapports mensuels au Ministère des infrastructures et des transports 	<p>Nom du projet ou de la mission :</p> <p>Travaux de réhabilitation des voies d'accès à la gare de fret d'Abidjan/Vridi et de la gare de fret d'Abidjan-Vridi</p> <p>Année : 2014-2017 Lieu : COTE D'IVOIRE/Abidjan Client : Ministère des Infrastructures et Economique/AGEROUTE Financement : Banque Mondiale/ID Employeur : AGE CET /CINTÉCH</p> <p>Poste : Expert environnementaliste</p> 
<p>Détail des tâches exécutées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte de données sur les marées hautes et leurs conséquences le long de la cote togolaise - Analyse et traitement des données de terrain ; - Collecte de données auprès des organisations non gouvernementales et des institutions de l'Etat sur le phénomène de l'érosion côtière et des systèmes de communication existants ; - Elaboration des rapports de SAP et d'IEC ; - Participation à la restitution des rapports 	<p>Nom du projet ou de la mission :</p> <p>Mission d'élaboration du Système d'Alerte Précoce (SAP) pour les marées exceptionnelles et de la stratégie nationale d'information, d'éducation et de communication (IEC) en matière de lutte contre l'érosion côtière et les changements climatiques au Togo (2017 – 2021). (lettre de commande n° 003/2017/CR/HCM/F/BG)</p> <p>Année : 2017 Lieu : Togo/Lomé Client : Haut Conseil pour la Mer (HCM) Financement : BIE Employeur : Consultant Indépendant : Monsieur IROKO Yao Oniakitan Tel 00228 98 77 49 64/90087910 E-mail : yiroko777@gmail.com</p> <p>Poste : Expert environnementaliste d'appui</p>
<p>Détail des tâches exécutées</p> <ul style="list-style-type: none"> - collectes et analyse de données ; - identification et caractérisation des non conformités et proposition des mesures correctives ; - Consultation du voisinage de l'usine ; - Analyse de la politique environnementale et des processus de responsabilité sociétale, - Elaboration d'un Plan de gestion environnementale et social et du plan de gestion des Risques ; - élaboration du rapport d'audit environnemental ; - Présentation du rapport à l'atelier de validation ; 	<p>Nom du projet ou de la mission :</p> <p>Nom du projet ou de la mission : Audit de sécurité industrielle et de santé-sécurité au travail de la société WACEM</p> <p>Année : avril –Juillet 2017 Employeur : Groupement 3SQE/IRRIE SARL</p> <p>Client : Ministère Des Mines et de l'Energie Lieu : Togo Principales caractéristiques du projet : Audit externe des activités d'extraction du calcaire et de production du clinker</p> <p>Poste : Expert environnementaliste</p>

Détail des tâches exécutées	Nom du projet ou de la mission :
------------------------------------	---



✓

Détail des tâches exécutées	Nom du projet ou de la mission
<p>Collecte de données de terrains, Identification des impacts ; Analyse et évaluation des impacts et risques Proposition des mesures d'évitement et de mitigation ; Participation à l'Elaboration du plan d'action de réinstallation (PAR): Identification avec précision des impacts sociaux négatifs et des personnes affectées ; Détermination des mesures à appliquer pour éviter, réduire ou compenser ces impacts ; Etablissement des méthodes pour la consultation et l'implication des PAPs ; Proposition d'un mécanisme de gestion des plaintes</p>	<p>Etude d'impact environnementale et sociale et l'élaboration du plan d'action de réinstallation (PAR) du Projet d'installation et d'exploitation des fibres optiques dorsales entre Lomé et Kara Année : 2016 Financement : Groupe Atlantique Télécom/Moov-Togo Employeur : Consultant associé (Monsieur FETOR Yao D. tel :00228 90 9039 48/ fetoryaoto@gmail.com) Lieu : Togo Poste : Expert socio-environnementaliste</p>

<p>Détail des tâches exécutées Actualisation du plan d'action de réinstallation (PAR) ; Suivi de la mise en œuvre du des mesures de compensation et de réinstallation ; Validation du Plan de Gestion Environnementale et Sociale Contrôle et surveillance de la mise en œuvre des mesures d'atténuation des impacts négatifs ; Suivi du respect des mesures validées pour éviter tout risque environnemental lié aux travaux Prescription aux entreprises des mesures nécessaires au respect des normes et mesures environnementales et de sécurité sur les chantiers ; Elaboration et transmission des rapports trimestriels à l'ANGE ; Elaboration et transmission des rapports mensuels au Maître d'ouvrage.</p>	<p>Nom du projet ou de la mission : Prestations de contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation, de renforcement, d'assainissement et de modernisation du tronçon Lagune – Colombe de la Paix, d'aménagement et de bitumage de la bretelle raccordant l'Avenue de France avec l'Avenue Maman N'Danida à Lomé. Année : 2012-2014 Lieu : TOGO/Lomé Client : Ministère des Travaux Publics et des Transports Financement : BIE Employeur: Groupement de Bureaux TDI/ AGE CET BTP Poste : Expert Environnementaliste d'appui/suivi et contrôle environnemental</p>
<p>Détail des tâches exécutées Actualisation du plan d'action de réinstallation (PAR); Suivi de la mise en œuvre du des mesures de compensation et de réinstallation ; Validation du Plan de Gestion Environnementale et Sociale Contrôle et surveillance de la mise en œuvre des mesures d'atténuation des impacts négatifs ; Suivi du respect des mesures validées pour éviter tout risque environnemental lié aux travaux Suivi de la mise en œuvre du plan d'action de réinstallation ; Prescription aux entreprises des mesures nécessaires au respect des normes et mesures environnementales et de sécurité sur les chantiers ; Elaboration et transmission des rapports trimestriels à l'ANGE ; Elaboration et transmission des rapports mensuels au Maître d'ouvrage délégué.</p>	<p>Nom du projet ou de la mission : Suivi et surveillance environnemental des travaux de bitumage de la rue Zooti à Lomé (PURISE) Année : 2013-2014 Lieu : TOGO/Lomé Client : Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat Financement : Banque Mondiale/IDA Employeur: Groupement de Bureaux AGE CET BTP/AUXI-BTP Poste : Expert Environnementaliste d'appui/suivi et contrôle environnemental</p>



2

<p>Détail des tâches exécutées Actualisation du plan d'action de réinstallation (PAR); Suivi de la mise en œuvre des mesures de compensation et de réinstallation ; Validation du Plan de Gestion Environnementale et Sociale Contrôle et surveillance de la mise en œuvre des mesures d'atténuation des impacts négatifs ; Suivi du respect des mesures validées pour éviter tout risque environnemental lié aux travaux Suivi de la mise en œuvre du plan d'action de réinstallation ;</p>	<p>Nom du projet ou de la mission : Suivi et surveillance environnemental des travaux de pavage de la voie de l'Eglise baptiste d'Agbalépédogan à Lomé (PURISE) Année : 2013-2014 Lieu : TOGO/Lomé Client : Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat Financement : Banque Mondiale/IDA Employeur: Groupement de Bureaux AGE CET BTP/AUXI-BTP Poste : Expert Environnementaliste d'appui/suivi et contrôle environnemental</p>
---	--

<p>Détail des tâches exécutées Collectes et analyse de données sur le milieu récepteur ; identification et caractérisation des impacts, proposition de mesures d'atténuation et d'évitement, du plan de gestion environnementale et sociale et du plan de gestion des risques. Elaboration du rapport d'étude et du Plan de Réinstallation (PAR).</p>	<p>Nom du projet ou de la mission : Etude d'Impact environnemental et social du Projet d'Appui au Développement Agricole du Togo (PADAT). Année : 2011-2012 Lieu : TOGO/ région des Savanes Client : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP). Financement : Banque mondiale Employeur: AGE CET-BTP Ingénieurs Conseils Poste : Experte Environnementaliste</p>
---	---

<p>Détail des tâches exécutées Collectes et analyse de données sur le milieu récepteur ; identification et caractérisation des impacts, proposition de mesures d'atténuation et d'évitement, du plan de gestion environnementale et sociale et du plan de gestion des risques. Elaboration du rapport d'étude et du Plan de Réinstallation (PAR).</p>	<p>Nom du projet ou de la mission : Elaboration de l'EIES du projet de dédoublement de la route Lomé-Cinkassé Année : Mars 2011- juin 2012 Lieu : TOGO Client : Ministère des Travaux Publics. Financement : UEMOA Employeur: Groupement de bureaux STUDI International /AGE CET-BTP Ingénieurs Conseils Poste : Expert Environnementaliste adjoint au chef de mission</p>
---	---

<p>Détail des tâches exécutées Collectes et analyse de données sur le milieu récepteur ; identification et caractérisation des impacts, proposition de mesures d'atténuation et d'évitement, du plan de gestion environnementale et sociale et du plan de gestion des risques.</p>	<p>Nom du projet ou de la mission : Elaboration de l'EIES du projet de réhabilitation et de renforcement de 1 (57 Km). Année : 2011-2012 Lieu : TOGO Client : Ministère des Travaux Publics Financement : BOAD Employeur: Groupement de bureaux LAMCO/AGE CET-BTP Ingénieurs Conseils Poste : Expert socio-environnementaliste adjoint au chef de mission</p>
--	---

<p>Collectes et analyse de données sur le milieu récepteur ; identification et caractérisation des impacts, proposition de mesures d'atténuation et d'évitement, du plan de gestion environnementale et sociale et du plan de gestion des risques. Rédaction et transmission des rapports mensuels et du rapport final au Maître d'ouvrage</p>	<p>Nom du projet ou de la mission : Elaboration de l'EIES ainsi que le contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement et de bitumage de la route Bassar-Kabou-Guérin Kouka-Katchamba, tronçon Guérin Kouka-Katchamba (26 km). Année : 2011 - 2012 Lieu : TOGO Client : Ministère des Travaux Publics /Direction Générale des Travaux Publics Financement : Banque Islamique du Développement (BID) Employeur: Groupement de bureaux STUDI/AGE CET BTP Poste : Expert socio-environnementaliste/Etude, suivi et surveillance</p>
--	---



Handwritten signature or mark.

<p>Collectes et analyse de données sur le milieu récepteur ; identification et caractérisation des impacts, proposition de mesures d'atténuation et d'évitement, du plan de gestion environnementale et sociale et du plan de gestion des risques.</p>	<p>Nom du projet ou de la mission : Etude d'impact environnemental et social, des travaux d'aménagement et de bitumage de la route Bassar-Kabou 23 km + contournement de Bassar 4,5 km Année : 2010 - 2011 Lieu : TOGO /Bassar-Kabou Client : Ministère des Travaux Publics Financement : BIE Employeur: Groupement de bureaux STUDI International /AGECET-BTP Poste : Expert environnementaliste</p>
<p>Détail des tâches exécutées Collectes et analyse de données sur le milieu récepteur ; identification et caractérisation des impacts, proposition de mesures d'atténuation et d'évitement, du plan de gestion environnementale et sociale et du plan de gestion des risques.</p>	<p>Nom du projet ou de la mission : Elaboration de l'EIES, contrôle et suivi environnemental des travaux d'aménagement, d'assainissement et de bitumage de rue à Dapaong : Rue Main d'œuvre- Marché - Stade. Projet PAUT. Année : septembre 2010- mai 2011 Lieu : TOGO/Dapaong Client : UE/AGETUR TOGO Financement : Union Européenne Employeur: AGECET-BTP Poste : Expert Environnementaliste adjoint au chef de mission</p>
<p>Détail des tâches exécutées Collectes et analyse de données sur le milieu récepteur ; identification et caractérisation des impacts, proposition de mesures d'atténuation et d'évitement, du plan de gestion environnementale et sociale et du plan de gestion des risques.</p>	<p>Nom du projet ou de la mission : Elaboration de l'EIES, contrôle et suivi environnemental du Projet d'Aménagement Urbain du Togo (PAUT) à Sokodé, bitumage de la rue UTB-Kouloundè. Année : 2010-2011 Lieu : TOGO/Sokodé Client : UE/AGETUR TOGO Financement : Union Européenne Employeur: AGECET-BTP Poste : Expert Environnementaliste /Suivi e environnemental des travaux</p> 
<p>Détail des tâches exécutées Collectes et analyse de données sur le milieu récepteur ; identification et caractérisation des impacts, proposition de mesures d'atténuation et d'évitement, du plan de gestion environnementale et sociale et du plan de gestion des risques.</p>	<p>Nom du projet ou de la mission : Elaboration de l'EIES du Projet d'Aménagement Urbain du Togo (PAUT) Lot N°1-Ville de Lomé. Année : Janvier à Septembre 2010 Lieu : TOGO/Lomé Client : Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat Financement : BIE Employeur: AGECET-BTP Ingénieurs Conseils Poste : Expert socio-environnementaliste adjoint au chef de mission</p>
<p>Détail des tâches exécutées Collectes et analyse de données sur le milieu récepteur ; identification et caractérisation des impacts, proposition de mesures d'atténuation et d'évitement, du plan de gestion environnementale et sociale et du plan de gestion des risques.</p>	<p>Nom du projet ou de la mission : Elaboration de l'EIES du Projet d'Aménagement de la Zone Lagunaire (PAZOL) de la Ville de Lomé. Année : Janvier à Septembre 2010 Lieu : TOGO/Lomé Client : Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat Financement : BIE Employeur: AGECET-BTP Ingénieurs Conseils Poste : Expert socio-environnementaliste adjoint au chef de mission</p>
<p>Détail des tâches exécutées Collectes et analyse de données sur le milieu récepteur ; identification et caractérisation des impacts, proposition de mesures d'atténuation et d'évitement, du plan de gestion</p>	<p>Nom du projet ou de la mission : Elaboration de l'EIES, contrôle et surveillance des travaux d'assainissement et de pavage de la rue intersection RN5- rue école privée de Kouvahey à Avénou - Dzidjolé Année : 2009-2010 Lieu : TOGO/Lomé</p>



8

environnementale et sociale et du plan de gestion des risques.	Client : Ministère des Travaux publics et des Transports / DGTP/DCR R Financement : BIE Employeur: AGE CET BTP Poste : Socio-environmentaliste d'appui
Détail des tâches exécutées Collectes et analyse de données sur le milieu récepteur ; identification et caractérisation des impacts, proposition de mesures d'atténuation et d'évitement, du plan de gestion environnementale et sociale et du plan de gestion des risques.	Nom du projet ou de la mission : Elaboration de l'EIES des Travaux de construction du collecteur d'assainissement pluvial du 2 ^{ème} et 3 ^{ème} arrondissements de la ville de Cotonou Année : juillet 2008 – juin 2009 Lieu : BENIN/Cotonou Employeur: AGE CET BTP Poste : Environnementaliste d'appui
Détail des tâches exécutées Participation dans les Collectes et analyse de données sur l'état initial ; identification et caractérisation des impacts, proposition de mesures d'atténuation et de plan de gestion environnementale	Nom du projet ou de la mission : Elaboration de l'EIES du projet de réhabilitation de la route Tabou-Prolo-Frontière Libéria. Année : 2008-2009 Lieu : Côte d'Ivoire Client : Ministère des Infrastructures Economiques Financement : BOAD et l'Etat ivoirien Employeur: groupement de bureaux AGE CET-BTP/STUDI International Poste : Expert Environnementaliste d'appui au siège
Détail des tâches exécutées Collectes et analyse de données sur le milieu récepteur ; identification et caractérisation des impacts, proposition de mesures d'atténuation et d'évitement, du plan de gestion environnementale et sociale et du plan de gestion des risques.	Nom du projet ou de la mission : Elaboration de l'EIES des travaux de réhabilitation et de renforcement de la route Ndjolé – Médoumane (47 km). Année : 2006 – 2007 Lieu : Gabon / Province du Moyen-Ogooué Client : Ministère des Travaux Publics, de l'Équipement et de la Construction Employeur: Groupement de bureaux STUDI International et AGE CET BTP Poste : Enquêteur de traitement des données d'appui au siège.
Détail des tâches exécutées - Collectes et analyse de données sur le milieu récepteur ; identification et caractérisation des impacts, proposition de mesures d'atténuation et d'évitement, du plan de gestion environnementale et sociale et du plan de gestion des risques.	Nom du projet ou de la mission : Elaboration de l'EIES des travaux de génie civil, terrassement, revêtement en béton bitumineux, mise en place des équipements électromécaniques du poste de péage-pesage de Mango- Année : Février 2005 - juin 2006 Lieu : TOGO/Mango Client : Ministère des Travaux Publics Financement : Fonds d'Entretien Routier (FER) Employeur: AGE CET-BTP Ingénieurs conseils Poste : Enquêteur de terrain



12. CONNAISSANCE INFORMATIQUE : Bonne maitrise des

- des logiciels Arcview, QGIS, Statis
- Microsoft Word, Excel, Power point
- (Office 2010 et 2013).

13. ATTESTATION

Je soussigné, certifie, en toute conscience, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience. J'accepte que toute fausse déclaration volontaire puisse entraîner ma disqualification de la présente procédure de recrutement ou la résiliation du contrat que j'obtiendrais.

LAWSON TEVI ATATOR

Date : 08 mars 2022



ANNEXE 7- MODELE DE REMBOURSEMENT D'AVANCE (GARANTIE BANCAIRE)

Date : _____

_____ [nom de la banque et adresse de la banque d'émission]

Bénéficiaire : _____ [nom et adresse de l'Autorité contractante]

Date : _____

Garantie de restitution d'avance no. : _____

Nous avons été informés que _____ [nom du Consultant] (ci-
Consultant») a conclu avec vous le Marché no. _____ en date du _____ pour
l'exécution _____ [nom du marché et description des prestations] (ci-après dénommé « le
Marché »).

De plus, nous comprenons qu'en vertu des conditions du Marché, une avance au montant de
_____ [Insérer la somme en chiffres] _____ [Insérer la somme en lettres] est versée contre une
garantie de restitution d'avance.

A la demande du Consultant, nous _____ [nom de la banque] nous engageons par la présente,
sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous
pourriez réclamer dans la limite de _____ [Insérer la somme en chiffres] _____ [Insérer la
somme en lettres]¹. Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le
Consultant ne se conforme pas aux conditions du Marché parce qu'il a utilisé l'avance à d'autres fins que
la Prestation des services stipulée dans le Contrat.

Toute demande et paiement au titre de la présente garantie est conditionnelle à la réception par le
Consultant de l'avance mentionnée plus haut dans son compte portant le numéro _____ à
_____ [nom et adresse de la banque].

Le montant maximum de cette garantie sera progressivement réduit du montant de l'avance de paiement
remboursé par le Consultant et indiqué sur le relevé mensuel certifié qui nous sera présenté. La garantie
s'éteindra, au plus tard, soit sur réception par nous du certificat mensuel de paiement indiquant que le
Consultant a versé la totalité du montant de l'avance. Par conséquent, toute demande de paiement doit
être reçue au plus tard à cette date.

La présente garantie de soumission doit être établie en conformité avec l'Acte Uniforme OHADA portant
organisation des suretés du 17 avril 1997, dont les articles 29 et 30 sont respectivement relatifs aux règles
de formation de la lettre de garantie et à ses mentions obligatoires.

Signature _____

Note : Le texte en italiques doit être retiré du document final ; il est fourni à titre indicatif en vue de faciliter la
préparation.

¹ Le Garant doit Insérer un montant représentant l'avance sous forme de pourcentage du montant du
Marché mentionné au Marché.



✓

ANNEXE 8 : PROCES-VERBAL N°069/CCMP/09-2022 DU 21
SEPTEMBRE 2022 VALIDANT LE MONTANT DU MARCHÉ
NEGOCIE



ENREGISTRE A LOME (TOGO)
COMMISSARIAT DES IMPÔTS
Fo.....N° **2388178A** 28 OCT 2022
RECU: Cinq Mille (5.000) Francs



[Handwritten signature]

Magnimnani TCHEDRE
Chef Section Enregistrement



39
[Handwritten mark]



Université
de Lomé

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

CABINET DU PRESIDENT

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

COMMISSION DE CONTROLE
DES MARCHES PUBLICS



PROCES-VERBAL DE DELIBERATION N° 089/CCMP/09-2022-

L'an deux mil vingt-deux et le mercredi vingt et un septembre à quatorze heures trente minutes, la Commission de contrôle des marchés publics (CCMP) de l'Université de Lomé, s'est réunie dans la salle de réunion n° 2 de l'Université de Lomé, sise au Lycée de Tokoin 1.

Cinq (05) membres étant présents, la commission peut valablement délibérer sur l'étude du projet de marché relatif à la sélection d'un consultant individuel en environnement pour les études d'impacts environnementales et sociales (EIES) et l'élaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) relatives aux travaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME), dont le candidat LAWSON Tèvi Atator a été retenu à l'issue de la manifestation d'intérêt. Ledit projet est accompagné, de la lettre explicative, du procès-verbal de négociations de contrat et des propositions (technique et financière) du consultant.

Après examen des documents transmis, la CCMP note que le retard accusé dans l'exécution de ce marché est dû essentiellement au changement de site, dans un premier temps de l'Université de Lomé (UL) à Davié-Tékpo/Préfecture de Zio (aux environs 30 Km de l'UL, site initial) et dans un second temps de Davié-Tékpo à l'UL, sur un site plus grand (04 lots en lieu et place de 02 lots initialement attribués au CERME), entraînant à chaque fois la modification des termes de référence pour l'adapter aux nouvelles données.

Elle note également que lors des négociations, le montant de la proposition financière de l'attributaire a été négocié de vingt-sept millions soixante et un mille cinq cent (27 061 500) francs CFA Hors Taxes, soit vingt-sept millions soixante et un mille cinq cents (27 061 500) francs CFA Toutes Taxes Comprises à dix-huit millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents (18 997 500) francs CFA HT, soit dix-neuf millions cinq cent vingt-cinq mille (19 525 000) francs CFA TTC.

Sur cette base, la CCMP donne son avis de non objection pour l'attribution du contrat relatif aux études d'impacts environnementales et sociales (EIES) et l'élaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) relatives aux travaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques du

01B.P.1515 Lomé 01-Togo Téléphone : (+228) 22 20 08 27 Fax : (+228) 22 21 85 95 / Mail : prmp_ul@univ-lome.tg



Scanné avec CamScanner

Handwritten mark

Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) au consultant LAWSON Tèvi Atator, pour un montant de dix-huit millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents (18 997 500) francs CFA HT, soit dix-neuf millions cinq cent vingt-cinq mille (19 525 000) francs CFA TTC.

S'agissant du projet de contrat, la CCMP note sa conformité au modèle standard de sélection de consultant.

Toutefois, les observations, ci-après, devront être prises en compte en vue de son amélioration :

- ❖ prière de revoir sur la page de garde, le code d'immatriculation en écrivant : « MARCHE N°...../2022/AMI/UL-CERME/PI/IDA », au lieu de « MARCHE N°...../2022/CR/UL-CERME/PI/IDA » ;
- ❖ les montants hors taxes et toutes taxes comprises inscrits sur la page de garde ne sont pas conformes aux montants négociés. Prière d'y remédier.

Cette observation est aussi valable pour l'article 6 du formulaire du marché relatif au « Montant du contrat et modalités de paiement ».

- ❖ veuillez compléter les annexes citées à l'article 3 du formulaire du marché, par le présent procès-verbal de délibération qui valide le montant du contrat.

Sous réserve de la prise en compte de ces observations, la CCMP donne son avis de non objection, pour la signature du marché précité avec le consultant LAWSON Tèvi Atator.

En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté n° 21 février 2013 fixant le circuit d'approbation des marchés public six (06) exemplaires et accompagné des pièces habituelles, dev contrôleleur financier délégué pour visas, avant son approbation p: dépenses.





L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-sept heures quarante minutes.

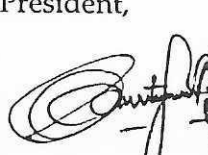

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Rapporteur de séance le jour, mois et an ci-dessus pour servir et valoir ce que de droit.

Ont signé :

Le Rapporteur de séance


M. YOVO Kwassi


Le Président,


Prof. AMEYAPOH A.




ANNEXE 9: PROCES-VERBAL DE NEGOCIATIONS DU
CONTRAT



6



Université
de Lomé

**CENTRE D'EXCELLENCE
REGIONAL POUR LA MAITRISE
DE L'ELECTRICITE (CERME)**



Sélection d'un consultant individuel en environnement pour les études d'impacts environnementales et sociales (EIES) simplifiée et l'élaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) relatives aux travaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques du CERME

Procès-verbal de négociations de contrat

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-deux août, s'est tenue dans la Salle de réunion n° 2 de l'Université de Lomé (UL), sise dans l'enceinte du lycée de Tokoin 1, porte 013, à partir de 10 heures 30 minutes, une séance de négociations du marché (contrat) entre l'Université de Lomé (UL) et Monsieur LAWSON Têvi Atator, Consultant Individuel, retenu conformément à la méthode de sélection requise au titre de la procédure du marché décrit ci-haut puis invité à négocier le contrat avec l'UL/CERME.

1. L'objet est d'examiner et d'harmoniser les points de vue, des modalités et conditions des termes du marché (contrat).

2. Ont pris part à cette séance de négociations :

2.1. Pour l'Université de Lomé/CERME (L'Autorité contractante/client)

- M. ADANDOHOE Komlanvi Mawuto, Membre de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP) de l'UL, *Président de séance* ;
- M. DJONGOU LARE Kanto Koïassi, Spécialiste en Passation des Marchés (SPM) du CERME, *Secrétaire de Séance* ;
- Mme GELIHI Akuwa Sedinam, Membre de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP) de l'UL, *Membre* ;
- M. GONE Komi Kafui, Membre de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP) de l'UL, *Membre* ;
- Mme PADASSE Mazahalou Adédémèwè, Membre de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP) de l'UL, *Membre* ;
- Mme PATCHIDI Pitègnèbè, Membre de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP) de l'UL, *Membre* ;
- M. MANI KONGNINE Damgou (MC), Directeur Adjoint du CERME, *Membre* ;
- M. DOTOU-SEGLA Ayawo Apélété, Membre de la Cellule permanente d'appui à la PRMP (CPA-PRMP), *Membre et* ;
- M. SAGNA Koffi (MC), Chef Service Sauvegarde Environnementale et Sociale du CERME, *Personne ressource*.

2.2. Pour le Consultant individuel

- Monsieur LAWSON Têvi Atator, Expert environnem



3. Les échanges ont concerné les points suivants :
- A. Généralités et préalables aux négociations ;
 - B. Négociations techniques ;
 - C. Négociations financières ;
 - D. Clauses du contrat et;
 - E. Divers

A. Généralités et préalables aux négociations

4. En prélude aux négociations, la partie de l'Université de Lomé/Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (UL/CERME) a fait un bref résumé sur le déroulement de la procédure de sélection dans le cadre du présent marché, objet de rencontre. Elle a, par la suite, rappelé le principe fondamental qui régit la méthode de sélection « Consultant Individuel », méthode requise dans le cas d'espèce, suivant laquelle, Monsieur LAWSON Tèvi Atator, Consultant, est premier (1^{er}) au classement est invité aux négociations de contrat.
5. La partie de l'UL/CERME a mis en exergue l'importance que revêt la présente mission et a attiré l'attention du Consultant sur la nécessité d'exécuter les prestations dédiées conformément aux normes internationales, protocoles, conventions, lois, aux règlements en vigueur et directives de la Banque Mondiale en matière de la préservation de l'environnement et d'élaboration des EIES liées aux projets de développement.
6. La partie de l'UL/CERME a saisi l'opportunité pour présenter des excuses au consultant pour le retard accusé dans le déroulement de la procédure du présent marché dû au changement, à deux (02) fois reprises, du site devant abriter l'immeuble sur lequel porte la mission.
7. Le Consultant, a remercié la partie de l'UL/CERME pour la confiance qui a été placée en lui pour la mission et a rassuré de l'accomplir selon les règles de l'art.

B. Préalables aux négociations

8. **Vérification du mandat :** La partie UL/CERME note que Monsieur LAWSON Tèvi Atator est habilité à conduire des négociations et à prendre des engagements à son nom et pour son compte.
9. **Confirmation de la disponibilité du consultant :** en application des règles de passation de marchés, Monsieur LAWSON Tèvi Atator a confirmé sa disponibilité à exécuter le marché.
- Néanmoins, la partie UL/CERME a précisé qu'en cas d'indisponibilité avant le démarrage ou pendant l'exécution du marché, il devra aviser l'Autorité Contractante et le service bénéficiaire à temps pour toutes fins utiles. Le Consultant a affirmé en avoir pris bonne note.

C. Négociations techniques

10. **Conception et méthodologie proposées :** Le consultant a présenté la méthodologie et l'approche d'exécution de la mission que la partie de l'UL/CERME a trouvées, dans l'ensemble, satisfaisantes. Toutefois, elle a noté que le consultant a fait état d'études approfondies dans sa proposition technique alors qu'il s'agit, conformément aux TdR à lui communiqués, d'une étude simplifiée. Le Consultant en a pris acte et a affirmé qu'il s'agit d'une erreur qui s'est glissée car sa conception présentée est celle des EIES simplifiées.



Au titre d'autres observations relevées, la partie de l'UL/CERME a recommandé au consultant de :

- prévoir un dispositif des mesures barrière contre la COVID-19 au cours des consultations des populations;
- se conformer au plan du rapport recommandés dans les TdR de la mission en vue de prendre en compte tous les chapitres exigés ;
- adapter son plan de travail et son chronogramme d'activités à la durée d'exécution de la mission (45 jours) suivant les TDR de la mission;
- ressortir dans sa conception méthodologique, des méthodes, mode de sélection ainsi que des collectes et de traitement des données ;
- ressortir des aspects organisationnels et logistiques relatifs à la mission et ;
- tenir compte des modifications que connaîtront les TdR de la mission après les études architecturales et techniques relatives aux travaux de construction du bâtiment principal et de la plateforme technique du CERME, objet des présentes EIES.

11. Plan de travail et logistique : Le plan de travail proposé par Monsieur LAWSON Têvi Atator est également jugé satisfaisant. Cependant, la partie de l'UL-CERME relève que le délai d'exécution prévu par le Consultant dépasse celui requis et lui recommande se conformer aux TDR de la mission.

12. Logistique et autres ressources à mobiliser : Le Consultant prendra toutes les dispositions utiles pour la mobilisation de la logistique ainsi que les ressources humaines nécessaires en temps opportun pour la réussite de la mission.

13. Discussions sur les TDR de la mission : Le consultant a confirmé à la partie de l'UL/CERME qu'il a bonne compréhension du contenu des termes de références et apprécie leur clarté et précision. Il a, tout de même, souhaité que les TDR de la mission soient validés par l'ANGE avant l'approbation du contrat conformément aux exigences en la matière.

Après échange, il est recommandé au CERME de prendre des dispositions en vue d'enclencher la procédure de validation des TdR par l'ANGE le plus tôt possible.

14. Au sujet du personnel et des documents et au souhait du Consultant, la partie UL/CERME a rassuré qu'un interlocuteur ou point focal sera désigné au sein de la Coordination du CERME ou de l'Université de Lomé et mis à sa disposition pour des renseignements et pour faciliter son accession à la documentation cadre à l'UL et au CERME en lien avec la mission.

15. Lieu de la mission : A l'issue des discussions sur la question et conformément aux TDR, la mission se déroulera sur la parcelle attribuée au CERME dans l'enceinte de l'Université de Lomé (Campus Nord). Toutefois, pour des visites de courtoisie et des points à l'Autorité Contractante, le Consultant devra se référer à la PRMP de l'UL, sise dans l'enceinte du Lycée de Tokoin1.

16. Rapportage : Après échanges, les rapports seront émis par le Consultant et soumis à l'UL/CERME suivant les conditions et calendrier ci-dessous :

- le rapport de démarrage à l'issue de la phase de cadrage ou d'établissement en français comprenant les éléments constitutifs conformément à la mission en cinq (05) exemplaires : au plus tard deux (02) semaines avant le début de la mission;



- le rapport provisoire d'études (EIES) en français (à soumettre pour validation de l'ANGE) en cinq (05) exemplaires sur support papier et en version électronique sur clé USB: au plus tard trente (30) jours après le démarrage de la mission et ;
- le rapport final d'études (EIES) en dix (10) exemplaires en français incluant un résumé analytique en anglais et une version électronique sur clé USB: au plus tard quarante-cinq (45) jours après le début des prestations.

17. **Durée d'exécution de la mission** : Conformément aux TDR de la mission, les prestations seront réalisées sur une période de quarante-cinq (45) jours. Toutefois, eu égard à l'urgence de la mission et surtout à l'éminence de l'achèvement du CERME (juin 2024), la partie UL/CERME a souhaité que le Consultant prenne des dispositions indispensables pour mettre à la disposition du CERME des livrables dans les meilleurs délais en vue de faciliter le lancement à temps de la procédure du recrutement de l'entreprise B'IP pour la réalisation des travaux, objet des EIES. Le Consultant en a pris bonne note et a rassuré d'œuvrer pour fournir les livrables dans les meilleurs délais.

18. **Date probable de démarrage de la mission** : La partie UL/CERME a rassuré le consultant des dispositions qui seront prises en vue de faire approuver le contrat par les Autorités compétentes le plus tôt possible. Le consultant s'engage à commencer les prestations dès la notification de l'ordre de démarrage des prestations par l'AC-UL.

Néanmoins, la partie UL/CERME a attiré son attention sur ses responsabilités et les sanctions liées au retard et à la mauvaise exécution de la mission qui lui est dévolue.

D. Négociations financières

19. Obligations fiscales :

- Droit applicable** : Il a été admis par les deux parties que le droit applicable sera le droit togolais. Toutefois, les deux parties ont convenu de recourir à un arbitrage en cas de différends.
- Des échanges sur des impôts, taxes, droits d'enregistrement et de timbres** à appliquer dans le cadre du présent marché, il est convenu ce qui suit :
 - l'impôt indirect de 5% sera appliqué aux honoraires du Consultant ainsi qu'à ceux du personnel d'appui à mobiliser ;
 - l'impôt de 5% sera calculée seulement sur le montant total des honoraires du Consultant dont cinquante pour cent (50%) du montant indu seront retenus à la source contre une attestation de déclaration de recette. Le Consultant se chargera de verser à l'administration fiscale le reste (50%) de l'impôt requis. Les frais remboursables ne subiront plus l'imposition de la TVA étant donné qu'ils sont déjà facturés en toutes taxes comprises.
 - la taxe parafiscale de 1,5% ne sera pas exigée au consultant, car la source de financement est externe et ;
 - les droits d'enregistrement du contrat ainsi que ceux de timbres seront à la charge du consultant.



20. Montant du contrat (marché)

Le montant de la proposition financière initiale de Monsieur LAWSON Têvi Atator est de Vingt-sept millions soixante et un mille cinq cent (27 061 500) francs CFA Hors Taxes, soit Vingt-sept millions soixante et un mille cinq cents (27 061 500) francs TTC.

Après l'examen et analyse de l'ensemble des lignes budgétaires, la partie UL/CERME a recommandé au Consultant de :

- réduire la quantité prévue pour l'enquêteur au siège (ligne 2 FIN 3);
- revoir à la baisse le montant des perdiems journaliers du Consultant principal et de l'enquêteur à mobiliser étant donné que la mission s'exécute sur un site unique à Lomé, lieu de résidence de dernier ;
- revoir à la baisse les frais de location journalière du véhicule (carburant et chauffeur y compris) pour la mission, à 50 000 au plus en lieu et place de 80 000 FCFA , facturés par le consultant dans la mesure où la mission est à exécuter Lomé, lieu de résidence du Consultant ;
- supprimer le poste relatif aux droits d'enregistrement et de timbres du marché apparu dans le tableau des frais remboursables et peut-être de répartir le montant équivalent sur d'autres postes conformément aux exigences en passation de marchés ;
- réduire le montant du géo référencement (ligne 6 FIN4) à 1 500 000 FCFA ;
- réduire le montant de la ligne analyse des composantes (ligne 8 FIN4) à 500 000 FCFA et ;
- supprimer la ligne identifications des essences végétales (ligne 9 FIN4).

Au terme de ces opérations, le montant du contrat négocié est arrêté à dix-huit millions neuf cent quatre vingt dix-sept mille cinq cents (18 997 500) francs CFA HT, soit dix-neuf millions cinq cent vingt-cinq mille (19 525 000) francs TTC. Le montant estimé des impôts indirects (taxe sur honoraire 5%) dans le pays du Client est de cinq cent vingt-sept mille cinq cents (527 500) Francs CFA. Le présent montant est ainsi désagrégé comme suit :

- Total rémunérations : 10 550 000 FCFA ;
- Frais remboursables : 8 447 500 FCFA ; et
- Total impôts indirects : 527 500 FCFA.

21. **Modalités de paiements :** A l'issue des échanges, il a été convenu que les paiements dans le cadre de la présente mission s'effectuent comme suit :

- une avance équivalant à 20% du montant total des honoraires (100% cautionnée du même montant) plus 30% du total des perdiems ;
- 70% du montant total des honoraires et plus 60% des perdiems à la demande du consultant et après le dépôt du rapport provisoire et ;
- le reste (10% du montant total des honoraires plus 10% des perdiems) à la demande du consultant après le dépôt du rapport définitif.

22. **Soumission et traitement des factures :** Le Consultant présentera ses factures exprimées en FCFA dont le montant correspondra à la tranche demandée. Ces factures seront accompagnées des justificatifs d'engagement des frais remboursables.

23. **Modèle de garantie bancaire d'avance de paiement :** L'avance de démarrage sera payée par le client contre une remise d'une caution bancaire de même montant par le Consultant. Il est retenu



que le Consultant utilise le modèle annexé au projet de contrat. Le Consultant a fourni à l'UL/CERME son relevé d'identité bancaire.

E. Clauses du contrat

24. Les clauses contractuelles ont été examinées. A l'issue, les deux (02) parties conviennent des dispositions qui feront l'objet du projet du contrat. Les deux parties ont enfin convenu que le Consultant réalise la mission conformément aux dispositions du contrat et celles arrêtées dans le présent procès-verbal (PV).

F. Divers

25. La partie AC a indiqué au consultant que les documents de négociations devront requérir l'avis de la Commission de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) de l'Université de Lomé avant la signature du contrat. Le Consultant a rassuré en avoir pris bonne note.

26. L'ordre du jour étant épuisé, le président de la séance remercie les parties prenantes et lève la séance à 13 h 30 minutes GMT.

27. En foi de quoi, le présent procès-verbal est établi les jour, mois et an que ci-dessus pour servir et valoir ce que de droit.



Sélection d'un consultant individuel en environnement pour les études d'impacts environnementales et sociales (EIES) et l'élaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) relatives aux travaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques du CERME

Procès-verbal de négociations du contrat

Pour le Consultant Individuel


LAWSON Têvi Atator

Pour l'Autorité Contractante (UL-CERME)


Membre de la CPMP-UL, *Président de séance*


ADANDOHOE Komlanvi Mawuto

Directeur Adjoint du CERME, *Membre*


MANI KONGNINE Damgou

Membre de la CPMP-UL, *Membre*

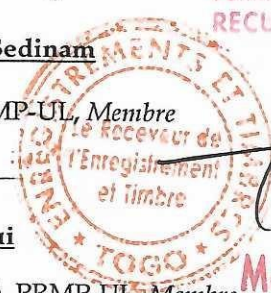

GELLIH Akuwa Sedinam

SPM-CERME, *Secrétaire de séance*
ENREGISTRE A L'OM (1500)
COMMISSARIAT DES IMPÔTS
Fo..... 2888178A 2.8. OCT 2022
RECU: Cinq Mille (5:000) Francs



DJONGOU LARE Kanto Koiassi

Membre de la CPMP-UL, *Membre*



GONE Komi Kafui



Membre de la CPMP-UL, *Membre*


PADASSE Mazahalou Adédémèwè

Membre de la CPA-PRMP-UL, *Membre*


DOTOU-SEGLA Ayawo Apéléte

Magnimnani TCHEDRE
Membre de la CPMP-UL, *Membre*
Chef Section Enregistrement


PATCHIDI Pitègnèbè

CSSS-CERME, *Personne ressource*


SAGNA Koffi

